L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi



Quatrième année
- N° 138 -
Vendredi
27 mars 1992
ISSN 0995-0583
Prix 6,50 F

Fondation Jean-Jaurès

Répondre aux urnes

Votre courrier

PROPORTIONS

Malgré toute la sympathie que j'éprouve pour Michel Rocard, je ne le suis pas du tout sur la question de la proportionnelle. Il faut rétablir la proportionnelle intégrale.
Regardez ce qui va se passer : 35% des voix vont assurer à l'Assemblée un quasi-monopole ou, au moins, une hégémonie écrasante à l'UPF. C'est exorbitant ! Les gens ont besoin d'air frais sur le plan politique et ils vont se retrouver avec uniquement les mêmes (les contre !). Les écologistes, qui représentent 15%, auront une représentation nulle ! On veut redonner une importance à l'Assemblée : la proportionnelle en est un moyen. On se plaint que pays légal et pays réel soient en décalage, c'est le moment d'y mettre fin. Comment voulez-vous que les Français s'intéressent à la politique, si leur opinion n'est pas prise en compte ?
Une magouille de plus, crieront les bonnes âmes ! Mitterrand a intérêt à la proportionnelle, alors il est pour. Mais, si l'UPF est contre, c'est qu'elle n'y a pas du tout intérêt (elle est bien la seule) : la vertu n'est d'aucun côté !
Cela mis à part, comment ne pas voir que le scandale majeur est, alors que les courants d'opinion se sont diversifiés, que certains d'entre eux, importants, ne soient pas représentés dans les instances démocratiques. Il existe donc, en France, des sous-citoyens dont l'avis ne compte pas ? C'est tout de même une curieuse conception de la démocratie. Certes, le juge étant aussi partie, ni Mitterrand ni les socialistes n'ont à imposer cela : ce serait insupportable. Mais pourquoi ne pas ouvrir le jeu, consulter tout simplement les citoyens ? Puisque référendum il doit y avoir, pourquoi ne pas le faire avec plusieurs questions, auxquelles on aurait à répondre séparément. Et, parmi elles, une question sur le mode de scrutin. S'ils disent "non", eh bien, ce sera non. Point. S'ils disent "oui", tant mieux ! Je n'ignore pas l'objection majeure : on va faire entre 80 et 100 députés du Front national à l'Assemblée, frissonnent certains. Responsabilité historique pour François Mitterrand, etc. Non, responsabilité des électeurs, d'abord, s'ils disent "oui". Responsabilité de ceux qui votent pour Le Pen, s'ils envoient des députés du FN en nombre ! Rendons aux citoyens leur responsabilité ! Jusqu'à quand va-t-on vivre dans cette situation de schizophrénie politique, qui fait qu'on se cache l'audience de Le Pen en l'annulant pour des artifices institutionnels ? C'est malsain !

JEAN-MICHEL SATTONNEY
Courcouronnes (91).

ALLIANCE

Je fais partie de ceux, plus nombreux sans doute que vous ne croyez, qui, au sein des Verts, pensent qu'à moyen terme une majorité alternative dans ce pays ne pourra se construire que par une alliance Rouges-Roses-Verts. Encore faudrait-il ne pas retarder cette perspective par une désinformation à courte vue. J'ai encore rencontré récemment une sympathisante socialiste qui pensait -sincèrement !- que Waechter était d'extrême droite ! (sic) Le nécessaire débat entre nous suppose, j'en suis de plus en plus convaincu, une cure d'opposition qui fera à votre parti, il faut espérer, le bien suivant : il le purgera de ce travers si français qu'est l'idôlatrie des apparences du pouvoir, héritée de l'Ancien Régime et si prégnante encore dans bien des comportements.
Cela n'exonère pas, bien sûr (je parle pour les susceptibles !), les Verts de leurs propres défauts : radicalisme parfois irréaliste, sectarisme. Mais ceux-ci ne sont pas incurables si toutes les bonnes volontés convergent vers la construction d'une nouvelle majorité de progrès pour le XXIe siècle.

HENRI LOURDOU
Thouars(79).

FEMMES

Au secours ! Vichy revient ! Et pas seulement à travers la droite et l'extrême droite, dans des déclarations d'origine vaticane ou lepeniste, non, dans les colonnes de "Vendredi", où une dame, qui se dit socialiste, ressort, au nom de la solidarité, la tarte à la crème de la femme au foyer (n° 136 du 13 mars, p. 2, de Simone Portal).
Que, parmi les remèdes au chômage, on envisage le partage du travail entendu comme une réduction de la durée du travail -avec, bien entendu, une réduction des rémunérations- permettant d'embaucher davantage de travailleurs, je le veux bien, si cela peut être organisé (et ce n'est pas facile dans toutes les branches, dans tous les métiers et à tous les niveaux), mais à condition que cela touche tout le monde, homme et femmes ! Pourquoi les femmes devraient-elles en faire seules les frais en perdant, non pas seulement une partie de leur salaire, mais leur emploi ?
Quant aux arguments présentés, ils sont bien faits pour culpabiliser les femmes qui s'obstineraient à travailler : foyer moins accueillant, enfants moins choyés, air connu ! Cela me rappelle irrésistiblement les affiches de propagande helvétique contre le vote des femmes d'il y a cinquante ans, montrant une grosse mouche tournoyant autour du biberon pendant l'absence de la femme !
Eh bien, je dis non ! Nous n'avons pas travaillé, étudié et lutté pendant des générations pour notre droit à un épanouissement autonome pour nous entendre dire aujourd'hui que nos salaires ne sont qu'un appoint superflu dont nos ménages peuvent se passer et que nous devons attendre dans nos cuisines le retour de nos seigneurs et maîtres, pourvoyeurs essentiels de ressources.
A l'approche d'échéances électorales majeures -1993 et 1995- les femmes exigent des partis politiques qu'ils se prononcent clairement sur ce fait : avons-nous le droit de travailler hors du foyer sans nous faire traiter d'égoïstes ou de dénaturées ?
Et ne soyons pas dupes des bons apôtres : oh, bien sûr, on ne nous renverrait pas de force dans nos cuisines. Hitler est quand même mort ! Enfin, pas tout de suite... Mais si des propos comme ceux de Simone Portal trouvaient des échos, la pression deviendrait insistante, surtout si des mesures comme le salaire maternel, cher à J. Chirac, venaient à être adoptées...
Au fait, qu'attend le Parti socialiste pour se prononcer sur cette suggestion et demander à J. Chirac avec quoi il financerait ce salaire "de la femme, qui se consacre à l'éducation de ses enfants"... comme si, nous, nous n'élevions pas nos enfants et comme s'il n'y avait pas d'écoles ! J'ai calculé que 5.000 F par mois pour 3 millions de femmes seulement cela ferait 180 milliards. Où les trouverait-il ?

ALICE GERARD
75015 Paris.

CORNIAUDS...

La campagne qui vient de se terminer me fait regretter de ne pas avoir fondé mon propre parti.
Je ne sais comment je l'aurais appelé mais je sais fort bien, en revanche, le thème sur lequel j'aurais mobilisé l'électeur : "La Gaule aux Gaulois !". Avec, certes, de rigoureux critères de sélection pour éviter que quelques descendants de Vandales, de Burgondes ou de Wisigoths ne viennent polluer la pureté de la race. Mais, à ce train-là, il risquait fort de ne pas rester un chien.
La preuve en est qu'il aurait fallu, pour rester logique, éliminer les Danois (à recenser) ; les Pékinois (qu'à cela ne tienne, amènes) ; les Dalmatiens (très exactement 101) et un nombre indéterminé, mais très important, de bergers allemands et de setters irlandais. Quant au loup d'Alsace et au bouvier des Flandres, il est évident qu'ils n'ont rien de gaulois. Il y a bien le poitevin, curieux mais discret (Poitou et ne dis rien !), mais son passage avec Plantagenet l'a, à tout jamais, discrédité (Voilà où la vanité se caniche).
Si, parfois, dans les réunions électorales, on se distribue quelques cockers, le caractère cosmopolite de ces derniers ne permet pas d'affirmer le droit du sang.
Il y a le briard (vous avez dit briard ?) mais ses inclinations écologiques risquent de le disqualifier. Alors ? Le setter Gordon peut bien descendre des fameux "gens d'armes escossois" qui firent, avec d'autres, la grandeur des rois de France. Cela ne saurait suffire à lui reconnaître la nationalité gauloise. Le barzoï, quant à lui, ne mérite pas notre confiance ; qui sait s'il n'avait pas été infiltré par le KGB pour une discrète entrée en lice ? Aucune hésitation pour le chow-chow et le sloughi. Avec des noms qui sentent l'étranger à cent becs de gaz, ils devraient être embarqués dans le prochain chienter et renvoyés chez eux.
Que reste-t-il ? des bâtards, des corniauds, de braves toutous qui ne demandent rien à personne et qui aspirent à vivre en paix ? Mais ce n'est pas avec ceux-là que l'on rebâtira une gauche belle, grande et généreuse.
Il me faut prendre mon parti, il ne reste plus rien ; le dernier chien gaulois est mort.
Au fait, ne s'appelait-il pas Idéfix ?

BERNARD NATHAN
Saint-Nicolas-lez-Arras (62).

Vendredi
10, rue de Solferino 75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174 ; Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
TELEPHONE : *pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom*

DIRECTION
Directeur de la publication : Bernard Roman (78.48)
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)
Politique : Jean-Pierre Bedeï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (77.92)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secr. de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Infographie : Jean-Pierre Pécau (77.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Photo : Pascal Lebrun, Josette Serreau (78.53)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56), Sabine Sebah (79.04)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 43.70.86.80

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
P. Lebrun (couv.) ; P. Siccoli /Gamma (p. 6)) ; Forestier / Sipa-Press (p. 11) ; B. Decoux / Réa (p. 13) ; D.R. (pp. 14, 20 et 21) ; Anticoli-Miccozi / Gamma (p. 15) ; AFP (p. 16) ; Kisselioiv / Réa -Novosti / Sipa-Press (p.17) ; Witt / Chamussy / Stevens / Sipa-Press (p. 19) ; Harlingue-Viollet (p. 20) ; Imapress (p. 21) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 215.500 ex.

CETTE SEMAINE

2 *Courrier*

POLITIQUE

4 • *Premières leçons d'une défaite annoncée*
• *PS : clarifier et rénover*
5 *Laurent Fabius*
6 • *Ne pas changer de tactique contre le FN*
• *Robert Pontillon*
7 *Second tour des cantonales*

SOCIETE

8 *La classe de seconde rénovée*
9 *Inquiétudes lycéennes*

ECONOMIQUE/SOCIAL

10 *Marcel Debarge : "Contre l'apartheid social"*

11 à 13 DOSSIER

Travail de nuit

11 *Liberté ou contrainte*
13 • *Quelques chiffres*
• *Quand le travail de nuit est un choix*
• *Un gain qui se calcule en temps*

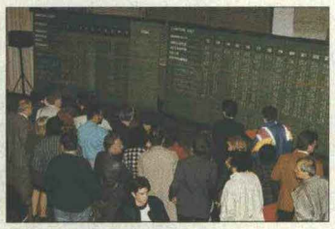

▲ *Leçons d'une défaite annoncée. (p. 4).*



▲ *Le travail de nuit (pp. 11 à 13).*



▲ *Afrique du Sud : c'est oui ! (p. 16).*

• *"Mon absence a déstabilisé la famille"*

INTERNATIONAL

15 *Vers une Italie forte et moderne*
16 • *Qui a peur de la CEI ?*
• *Afrique du Sud : une page honteuse tournée*

CROQUIS

19 • *Lettre à...*
• *Virgil Tanase*

CULTURE

20 • *La Comédie-Française au Vieux-Colombier*
• *Film : "Border Line"*
• *Télévision*
21 • *Chapeau bas à Epinay-sur-Seine*
• *Pavarotti à la Bastille*
• *Revue des revues*
22 • *Post-scriptum*
• *Agenda*

INVITE

23 *François Hincker*

Claude Estier

18 mars

Les prophètes de malheur qui laissaient entendre, jusqu'à la veille du scrutin, que le "non" pourrait l'emporter se sont lourdement trompés. Avec près de 70% de "oui", Frederick De Klerk a gagné son pari au-delà même de ses espérances. Son courage, auquel il faut associer celui de Nelson Mandela qui a su, lui aussi, choisir la voie de la raison, permet enfin de tourner la page honteuse des lois racistes. Hommage doit être rendu à ces électeurs blancs qui sont venus massivement soutenir leur président en sachant qu'ils vont bientôt perdre le pouvoir absolu qu'ils exerçaient jusqu'alors. C'est aussi, venue de loin, une belle leçon à ceux qui, chez nous, consciemment ou non, seraient prêt à admettre une certaine forme d'apartheid.

22 mars

La première surprise -mais ce sera la seule- je l'ai ressentie dès les premières heures de la matinée devant les files d'attente dans les bureaux de vote de mon quartier. Contrairement aux prévisions, l'abstention tombera finalement au-dessous de 33%, ce qui dénote un sursaut des citoyens dont ne profitent ni le PS, ni l'UPF, mais qui a quand même pour effet de contenir le résultat du Front national à 14%. C'est, hélas, beaucoup trop mais sensiblement moins que ce qu'espérait Le Pen qui n'a pas même réussi à arriver en tête dans les Alpes-Maritimes. Ce soir, rue de Solferino, où Laurent Fabius prépare son premier commentaire, nous sommes plusieurs à penser qu'il ne sert à rien de tourner autour du pot : le Parti socialiste vient de subir un grave revers qui, pour avoir été annoncé depuis plusieurs semaines, n'en appelle pas moins une rapide prise de conscience de la part du Parti comme du gouvernement. Même si le résultat des cantonales est moins mauvais, les 18% des régionales nous ramènent à des niveaux du début des années 70. N'en profitent ni la droite parlementaire, qui doit s'interroger à nouveau sur la douteuse efficacité de son union, ni le Parti communiste qui reste le champion de la langue de bois en trouvant ses 8% "encourageants".
Ce sont évidemment les écologistes, ceux de Lalonde surtout, mais aussi ceux de Waechter, qui tirent parti de l'avertissement qu'ont voulu donner de nombreux anciens électeurs socialistes. Mais les voici au pied du mur ; arbitres de toute majorité dans plusieurs conseils régionaux, il leur faudra, vendredi, choisir clairement entre la gauche et la droite, ce qui sera déterminant pour la suite.

23 mars

C'était inévitable : les résultats des régionales relancent immédiatement le débat sur le mode de scrutin. Je suis assez d'accord avec Jacques Julliard qui souligne ce matin, à France-Inter, que ces résultats ne plaident ni pour le scrutin majoritaire, ni pour la proportionnelle intégrale. Avec le premier, dont on comprend que Jacques Chirac se fasse le fervent avocat, la droite dite "classique" aurait, sur la base des votes d'hier, les quatre cinquièmes des sièges de député avec moins du tiers des suffrages exprimés tandis que les écologistes seraient totalement absents de la future Assemblée nationale ! Avec le second, l'UPF n'aurait pas la majorité absolue mais, outre que Le Pen ferait entrer plus de 70 des siens au Palais-Bourbon, c'en serait fini de la stabilité de l'exécutif, donnée fondamentale de la Ve République. Tout cela plaide donc pour une position prise depuis longtemps par le PS à savoir un scrutin à dominante majoritaire avec une dose suffisante de proportionnelle pour permettre une représentation des forces nouvelles -écologistes en particulier- qui recueillent désormais plusieurs millions de suffrages. Je sais que cette formule mixte est difficile à mettre en pratique. Elle s'impose pourtant si on ne veut pas voir s'élargir à nouveau le fossé, en partie comblé dimanche, entre les citoyens et la politique.

premières leçons d'une déf

Qu'ils soient qualifiés de recul, de déroute, ou d'échec, les résultats des élections régionales de dimanche apparaissent, un an avant les législatives, comme un coup de semonce pour le gouvernement et le Parti socialiste.

Au-delà des enseignements du scrutin qui exigent une étude plus approfondie des chiffres, quelques premières leçons à tirer au lendemain du 22 mars.

• Malgré une forte participation, vingt points de plus que ne le prévoyaient les sondages ("Bravo, les Français !", s'est écrié Jack Lang), les résultats enregistrés par les candidats socialistes sont très décevants. Les électeurs se sont déplacés nombreux et motivés après une campagne dramatisée, donnant tort à ceux qui glosaient sur le dégoût du politique et l'américanisation du comportement électoral de nos concitoyens, tort aussi à tous ceux qui se plaignaient de cette campagne "morne", pour la première fois, sans affiche sur les murs et les panneaux commerciaux.

• Les Français ont voté, mais le PS enregistre un des plus mauvais résultats de son histoire (lire plus loin).

N'ayant pas réussi à faire de la région l'enjeu de la campagne, les socialistes ont dû subir la "nationalisation" voulue par la droite et payent le cruel vote sanction sorti des urnes. Le chiffre global cache des différences entre les situations locales. Dans certaines régions, le PS perd plus de la moitié de ses sièges. Ainsi, en Champagne-Ardenne, avec 9 sièges au lieu de 15 sur 49, les socialistes ne représentent plus qu'un quart du conseil régional. En Alsace, le PS passe de 11 à 6 représentants sur 47. Constatation semblable pour la Franche-Comté où le PS passe de 20 à 11 conseillers sur 43.

• Parler de surprise face à cet avertissement serait hypocrite. Car, comment ignorer, depuis plusieurs mois, que la communication gouvernementale a du mal à convaincre ? Comment ne pas s'inquiéter de constater que chaque projet de loi ou la moindre réforme rencontre l'incompréhension même de ceux que l'on cherche à aider ? Comment ne pas s'apercevoir que les réponses n'ont pas été apportées aux préoccupations les plus criantes des Français qui disent et répètent avoir la sensation de vivre mal et dans l'angoisse du lendemain ?

COMPOSITION DES CONSEILS REGIONAUX METROPOLITAINS

(ELECTIONS DU 22/3/1992)

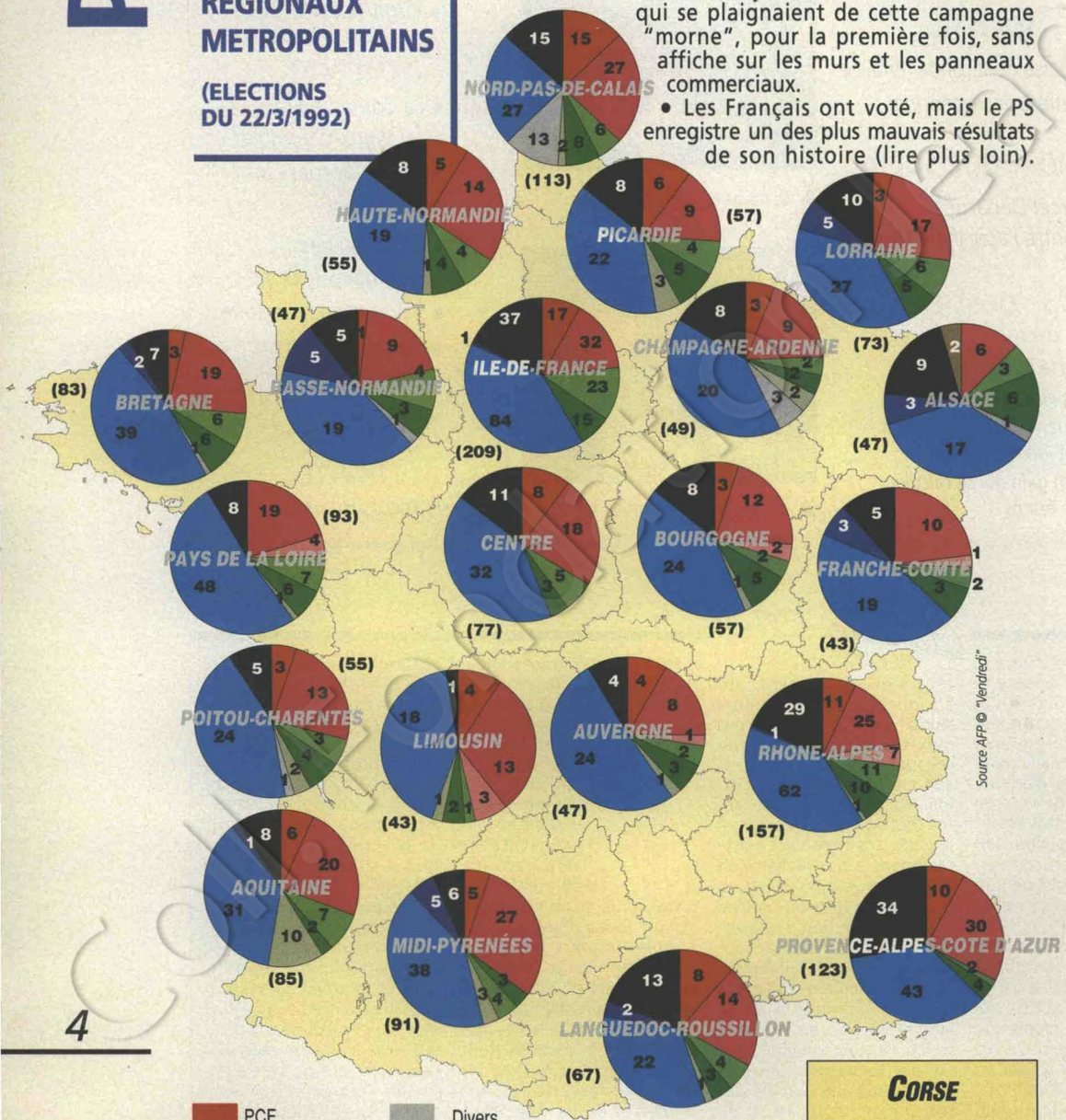

CORSE

Pas de résultats en sièges. Le statut spécial de l'île prévoit un scrutin de liste à deux tours. Deuxième tour, dimanche 29 mars.

Parti so

Les socialistes disposent d'un an pour remonter la pente. Ils devront clarifier leur discours et les antagonismes entre la droite et la gauche. D'ores et déjà, ils se sont mis à l'élaboration de leur programme pour les législatives.

Les élections régionales du 22 mars resteront historiques. Pour la première fois, tous les responsables politiques ont reconnu qu'ils avaient essuyé un revers de plus ou moins grande ampleur. A commencer par les socialistes, qui n'ont pas cherché à minimiser leur échec. En totalisant 18,3%, ils réalisent leur plus mauvais résultat depuis Epinay. Sans remonter au vote euphorique de 1981, l'époque n'est pas si lointaine où le PS, fort de ses 30,80% aux législatives de 1986 et de ses 34,76% à celles de 1988, pouvait caresser le rêve d'atteindre les 40% pour devenir la puissante force centrale d'un pôle progressiste. Aujourd'hui, plus dure est la chute. Encore convient-il de relativiser ce constat en soulignant que, depuis 1978, le PS s'est plus fréquemment situé entre 20 et 30%. Aux élections européennes de 1984, en pleine guerre scolaire, c'est-

aite annoncée

Cette situation exigeait des réponses intelligentes et appropriées, les résultats des élections forcent à l'accélération des décisions voire au rebond politique. Car, si le contexte apparaît plus que préoccupant, des réponses peuvent être apportées d'ici aux législatives. La situation de la droite, qui n'a pas bénéficié du piètre résultat socialiste, ne la met pas en situation de constituer une majorité de rechange soutenue par les Français. Elle perd sa majorité dans plus de dix régions où elle devra négocier ses présidences, et montre déja des signes graves de division.

• L'avertissement pour le PS est de taille, encore faudrait-il en tenir compte. L'examen des motivations des électeurs apporte, d'ailleurs, des informations pleines d'intérêt en la matière. La plupart de ceux qui ont voté "écologie", même s'ils ont pris des distances avec les socialistes, n'ont pas, pour autant, cassé tout lien avec la gauche. Ainsi, le sondage IFOP fait-il ressortir qu'un tiers des électeurs de Génération Ecologie et un quart des électeurs des Verts disent "avoir voulu donner un avertissement au gouvernement" et 10% "avoir voulu manifester une opposition au gouvernement". Plus de la moitié de ceux qui ont voté pour la formation de Brice Lalonde souhaiteraient la victoire de l'actuelle majorité à des législatives, 47% des électeurs des Verts ont la même opinion. Chez les électeurs du FN, les motivations peuvent être d'une subtilité moins prévisible : 51% disent avoir voulu manifester leur opposition au gouvernement (ils sont 49% à l'UPF) mais 24% ne parlent que d'avertissement (contre10% à l'UPF).

• Le plus grand perdant de ce scrutin ne serait-il pas finalement la région et, avec elle, les avancées obtenues par la gauche en matière de décentralisation ? Le maintien du scrutin proportionnel intégral, associé à la désaffection à l'égard des grandes formations, ont rendu les assemblées régionales ingouvernables. Pendant six ans, les majorités qui se constituent à grand peine seront-elles capables de dessiner un avenir pour des régions qui se trouveront confrontées à l'ouverture européenne, à la concurrence des départements et à l'incontournable reprise en mains par les pouvoirs centraux ? C'est là que l'échec des socialistes serait le plus grave pour la France. Reconstruire le Parti, rénover la gauche, reconquérir la politique, quelle que soit la recette, il faut tirer au mieux les leçons de cette défaite. Et au plus vite, puisque c'est encore possible.

Lyne Cohen-Solal

cialiste : clarifier et rénover

à-dire au plus fort de l'impopularité socialiste durant le premier septennat de François Mitterrand, le PS était tombé à 20,76%... seulement deux points de plus que dimanche. Après cette déconvenue il avait réussi à redresser la tête.

Aujourd'hui, il faudra beaucoup d'efforts et de remises en question aux socialistes pour remonter la pente. Leur hégémonie est entamée dans leurs bastions traditionnels, comme le Nord-Pas-de-Calais et le Limousin. Le PS est également en perte de vitesse dans des vieux terroirs de gauche, comme la Haute-Garonne, qu'un puissant réseau d'élus ruraux quadrille pourtant depuis longtemps. Enfin, son implantation est réduite à une peau de chagrin dans les grandes villes, sauf à Lille et à Marseille. Il ne parvient pas à dépasser les 20 % à Paris (16,83%), à Strasbourg (13,80%), à Bordeaux (15,14%), à Toulouse (19,28%) et à Lyon (12,52%). Et, dans certaines agglomérations, il est talonné, voire dépassé par le FN. Le PS se coupe de plus en plus des cadres moyens et des employés qui formaient le gros bataillon de son électorat. Enfin, son assise électorale vieillit, puisque c'est parmi la génération des 65 ans et plus que les listes du PS ont obtenu leur

▼ *Elaborer un texte programme, accordant la priorité aux grands choix de société.*



Message reçu

Inutile de nous payer de mots : les résultats régionaux obtenus dimanche dernier sont, à de brillantes exceptions près, très décevants pour notre parti et ses candidats.

Bien sûr, les éléments d'explication ne manquent pas : le mécontentement dont souffrent, en période de crise, la plupart des formations au pouvoir ; la difficulté des partis de gouvernement par rapport aux forces de protestation, dont témoigne le recul de la droite parlementaire dans des élections qui auraient dû être faciles pour elle ; la cristallisation autour de l'extrême droite d'une demande de sécurité et d'ordre est, autour des mouvements écologistes, d'une aspiration plus hétérogène -préserver le cadre de vie, vivifier la démocratie, préférer le vert de l'utopie au gris fréquent de la gestion.

Mais on ne peut se contenter d'enregistrer passivement ces phénomènes, comme un sismographe enregistre l'effet d'une éruption. Entendre le message des électeurs, dans sa complexité et ses contradictions, c'est aussi nous interroger sur nous-mêmes, sur notre action, sur notre langage, notre façon d'être. Il nous appartiendra de remettre sur le chantier nos pratiques militantes, nos idées et nos propositions. Et, plus largement, notre mode de relation avec nos concitoyens, tentés de croire aujourd'hui que nous nous intéressons davantage à la stratosphère des "grands équilibres" qu'aux réalités de la vie quotidienne. Il faudra le faire sans timidité, mais aussi sans démagogie. En conciliant la culture de gouvernement que nous avons acquise avec -comment l'appeler ?- la "culture de révolte" que nous n'avons pas le droit de perdre. Ce printemps sera à la rénovation. Tâche rude, mais tâche vitale. Dans l'immédiat, mobilisons nos énergies pour le second tour des cantonales de dimanche.

Laurent Fabius

meilleur résultat (21%), alors qu'il n'a attiré que 17% des jeunes de 18 à 24 ans. A l'évidence, les difficultés qu'ont rencontrées les ministres socialistes qui se sont engagés dans les régionales, à l'exception de Jack Lang et d'André Laignel, montrent que les électeurs ont voulu sanctionner le gouvernement et le PS.

RENOUER LE DIALOGUE

Laurent Fabius a compris le message. Dès dimanche soir, il affirmait : "Notre recul confirme en tout cas l'ampleur de la rénovation et de la clarification des idées et des pratiques à accomplir. Cette rénovation de fond sera notre première tâche." Afin d'éviter de sombrer dans la "déviation nombriliste" qui menace tous les partis, la question de l'ouverture du PS aux sympathisants devrait revenir à l'ordre du jour, ainsi que la prise en compte des autres forces du "mouvement de la réforme", comme les écologistes, même si ceux-ci, selon les socialistes, n'ont pas le "monopole de la réforme". Enfin, le PS devra intégrer davantage les préoccupations quotidiennes des gens et procéder à une clarification des clivages entre la droite et la gauche afin que son électorat puisse enfin s'y retrouver.

Dès mardi, sous la direction de Laurent Fabius, s'est réunie la commission chargée de rédiger, à partir du Projet, le programme socialiste pour les prochaines législatives. Elle rassemble Michel Charzat, qui en est le rapporteur, le secrétariat national, Jean Germain, responsable du groupe des experts, et diverses personnalités invitées pour leurs compétences. Objectif de ce groupe de travail : élaborer un texte court, accordant la priorité aux grands choix de société et rendant plus lisibles les antagonismes politiques, sans pour autant rendre impossibles de futures alliances.

Ce programme devrait être bouclé en juillet et adopté lors d'une convention, à l'automne, après un débat dans les fédérations. Mais cet effort ne pourra porter ses fruits que si le gouvernement cesse de diffuser un message brouillé à destination de l'opinion publique et en particulier des électeurs de gauche. Les socialistes n'ont plus qu'un an pour renouer le dialogue avec le pays.

Jean-Pierre Bedeï

ne pas changer de tactique contre le Front national

La progression du Front national était claironnée de tous côtés. Le Pen est loin du compte.

"Le sondage qui fait peur", titrait le "Nouvel Observateur" le 5 mars. Il donnait 15,5% pour le FN. Le Pen, tablant sur la traditionnelle sous-estimation des sondages, se voyait déjà à 20%. Or, pour la première fois, le FN obtient moins que les prévisions. L'ampleur de la participation l'explique probablement. Avec 13,9%, le FN est en dessous des 14,5% des présidentielles de 1988. Compte tenu du climat de désenchantement actuel, c'est loin des espérances de Le Pen, qui se pose en candidat au pouvoir : sa stratégie politique, fondée sur l'intimidation, se nourrit de l'image de l'irrésistible ascension.

Kyste incrusté de manière durable dans la société française depuis huit ans, il est arrivé à cimenter un électorat sans pouvoir atténuer le sentiment de rejet majoritaire qu'il continue à susciter. Illustration de cette quasi-impossibilité à aller, malgré un potentiel substantiel de voix, au-delà d'un seuil qui lui assurerait une victoire : le nouvel échec en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Certes, le Front national passe de 1986 à 1992 de 15 à 34 sièges. Mais, cette importante progression ne peut faire oublier qu'entre temps, il aura échoué dans tous ses objectifs : perdues les législatives de 1988, perdue la mairie de Marseille en 1989, perdu le pari de rafler la première place dans la région. Le Pen n'arrive pas en tête dans les Alpes-Maritimes, et même s'il est premier à Nice, ces 30,12% ne l'autorisent pas, malgré l'appui soutenu de Médecin, à se présenter comme son légitime successeur.

Le résultat des cantonales est éclairant : dans aucune de ces régions de prédilection, les candidats FN ne semblent en mesure de l'emporter (son seul sortant, J. Roussel, risquant même d'être battu par son concurrent RPR) pour peu que les réflexes républicains jouent.

En refusant de choisir dans les cantons où PS et FN prennent les deux premières places -cas de figure existant dans trois cantons de Marseille et à Dreux- A. Juppé prend donc sciemment le risque de favoriser l'élection de lepenistes aux assemblées départementales.

Cette attitude relève au mieux de l'irresponsabilité, au pire de la complaisance. Etrange et dangereuse conduite du secrétaire général du RPR qui, par ailleurs, abandonne ses ambitions à la tête de la région Ile-de-France pour ne pas "être l'otage d'une coalition contre nature" avec le FN. Que le rejet soit plus fort que l'adhésion ne fait pas que le Front national ne représente plus un péril. La France détient le record mondial peu enviable de l'extrême droite électorale, Afrique du Sud comprise.

L'analyse des régions et des départements montre son installation dans le tissu urbain français, dans les grandes villes et dans le banlieues. La liste des dix départements où le FN obtient son plus fort résultat le montre : Alpes-Maritimes (27,25%), Var (24,97%), Bouches-du-Rhône (22,6), Vaucluse (22,6), Pyrénées-Orientales (22,57), Seine-Saint-Denis (21,58), Rhône (20,87), Eure-et-Loir (20,61), Val-d'Oise (19,44), Loire (19,26). Paris, Lyon, Marseille, les trois plus grandes agglomérations françaises sont touchées.

Le coup d'arrêt au Front national ne doit donc pas nous faire relâcher notre vigilance. D'autant plus que la stratégie du silence que beaucoup préconisaient pour mieux paralyser les contre-offensives -certains s'y sont laissés prendre !- n'a pas fait la preuve de sa justesse. Les bons résultats de Bernard Tapie, acquis malgré une campagne de presse déstabilisatrice, démontrent que rien, pas même un souci d'efficacité, ne vient justifier les ménagements et l'impunité à l'égard du Front national et de ses partisans.

Bernard Chaouat

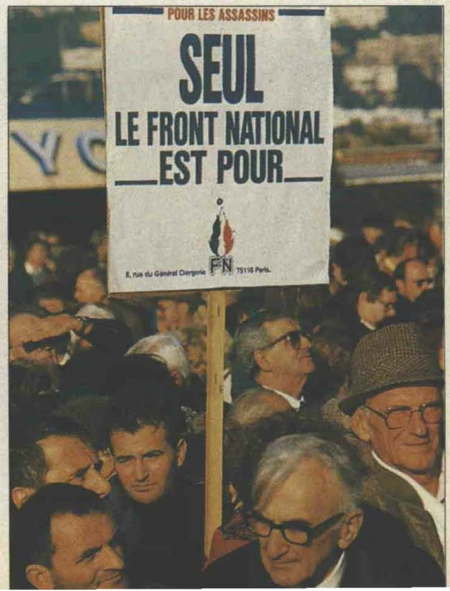

■ UNE GRANDE FIGURE INTERNATIONALE ■

Une grande figure de la vie internationale vient de nous quitter. Robert Pontillon a eu un itinéraire aussi exigeant qu'exemplaire.

Résistant dès son plus jeune âge, il avait notamment animé un réseau en Tchécoslovaquie où il s'était réfugié après son évasion des camps allemands.

Revenu en France à la Libération, il sera journaliste au "Populaire". Militant socialiste, il traduira son engagement d'abord à la SFIO puis au Parti socialiste, auprès de François Mitterrand, comme secrétaire international. C'est à ses côtés qu'il prendra une part active au rapprochement entre le Parti socialiste français et l'Internationale socialiste. Maire de Suresnes de 1965 à 1983, élu conseiller général des Hauts-de-Seine en 1967 et confirmé trois fois, sénateur sur deux mandats successifs depuis 1977, il a sans relâche mis en pratique ses convictions et la fidélité à ses engagements : le socialisme, la construction européenne et la compréhension intelligente et amicale des peuples du monde. Fondateur de la Convention pour l'armée nouvelle avec Charles Hernu, Jean-Pierre Chevènement, il participa à une réflexion sur la défense de l'Europe.

Il aura œuvré jusqu'à ses derniers jours au service de ses idéaux, comme président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale et du Conseil franco-britannique.

C'est Françoise Seligmann, membre du bureau exécutif et secrétaire nationale aux Organismes centraux, responsable de "PS Info", qui lui succèdera au Sénat. Notre camarade Françoise Seligmann est également vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme et directrice du journal "Après-demain".

SECOND TOUR DES CANTONALES DIMANCHE PROCHAIN

des positions à conforter

ARIEGE *(conseil sortant : 20 sièges PS sur 22).* Le PS peut escompter retrouver ses 10 sortants et emporter le canton de Pamiers-Ouest. Robert Naudi, président, est en ballottage favorable.

AUDE *(conseil sortant : 26 PS, 1 PC, 7 Opp).* 2 cantons seront âprement disputés : Belpech et Narbonne-Est.

BOUCHES-DU-RHONE *(conseil sortant : 15 PS, 11 PC, 2 MRG, 19 Opp).* On votera dans 6 nouveaux cantons. Le département basculerait si la droite conservait la totalité de ses 12 sièges renouvelables et emportait 9 nouveaux cantons. Scénario d'autant plus difficile que le FN imposera des triangulaires. Cela ne doit pas empêcher la gauche de mobiliser toutes ses forces pour que Lucien Weygand conserve la présidence.

COTES-D'ARMOR *(conseil sortant : 23 PS, 9 PC, 20 Opp).* Pour conquérir le département, la droite devrait s'adjuger 6 des 14 sièges actuellement détenus par les socialistes et les communistes. Pas facile.

CREUSE *(conseil sortant : 13 PS, 1 PC, 13 Opp).* La gauche, qui ne disposait que d'un siège de majorité, devrait conforter sa position. Le PS est en ballottage favorable dans six cantons, contre 2 pour l'UDF. Second tour très serré à Bellegarde et Chambon-sur-Voueize.

DORDOGNE *(conseil sortant : 16 PS, 4 PC, 5 Maj, 1 MRG, 24 Opp).* 2 sièges d'avance. Sur 15 cantons de gauche renouvelables, 3 sont sérieusements menacés, et les écologistes sont souvent en position d'arbitres.

DROME *(conseil sortant : 18 PS, 2 PC, 1 Maj, 1 DVG, 14 Opp).* Malgré une majorité sortante de 22 sièges sur 36, l'issue est incertaine car 5 cantons risquent de basculer.

HAUTE-GARONNE *(conseil sortant : 36 PS, 2 MRG, 3 Maj, 9 Opp).* Des risques dans le septième canton de Toulouse. La droite pourrait perdre Toulouse-3 et Boulogne-sur-Gesse.

GERS *(conseil sortant : 18 PS, 2 PC, 2 Maj, 9 Opp).* Une difficulté à Auch-Nord-Ouest pour le PS, pas de danger pour la majorité départementale.

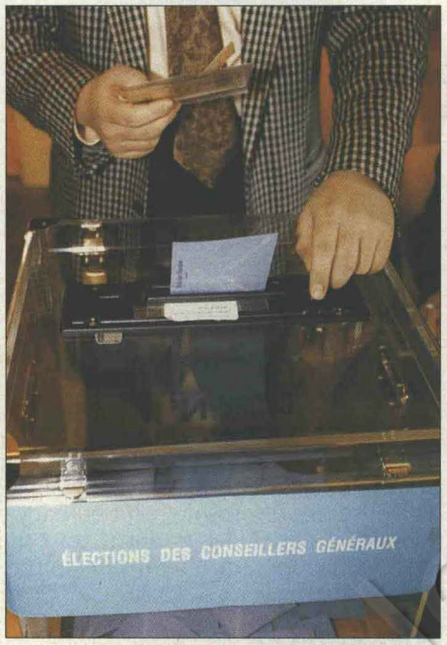

Le résultat national du PS et de la majorité présidentielle du premier tour atteint 23,79%, (soit trois points de plus qu'aux régionales). Le poids des sortants et des personnalités a joué, mais les risques de perdre quelques départements existent. Le rôle que joueront les écologistes et l'attitude de la droite face au FN peuvent aussi provoquer de bonnes surprises à gauche.

GIRONDE *(conseil sortant : 29 PS, 3 PC, 1 Maj, 30 Opp).* Compétition ouverte et très disputée.

HERAULT *(conseil sortant : 28 PS, 1 PC, 3 ex-PC, 1 Maj, 1 MRG, 12 Opp).* Sur trois nouveaux cantons créés à la suite du découpage de 1991, deux devraient être gagnés par le PS. La forte majorité socialiste sera maintenue.

LANDES *(conseil sortant : 18 PS, 2 PC, 1 MRG, 9 Opp).* Henri Emmanuelli sera certainement confirmé comme président, mais risque à Mont-de-Marsan Nord et Sud.

NIEVRE *(conseil sortant : 13 PS, 4 PC, 3 Maj, 12 Opp).* Si la droite connaît un scrutin difficile à Varzy, elle pourrait prendre l'avantage à Saint-Saulge et Tannay... situation délicate.

NORD *(conseil sortant : 29 PS, 15 PC, 33 Opp).* 3 nouveaux cantons ont été créés. Pour conquérir la présidence, la droite devrait prendre 8 ou 9 sièges. Cela paraît peu vraisemblable, d'autant plus que le FN peut imposer plusieurs triangulaires.

PAS-DE-CALAIS *(conseil sortant : 33 PS, 11 PC, 23 Opp).* Avec les 9 nouveaux cantons, 35 sont renouvelables.
Le PS est en ballottage favorable dans de nombreux cantons et pourrait remporter la majorité absolue.

PUY-DE-DOME *(conseil sortant : 33 PS, 2 PC, 1 Maj, 25 Opp).* Sur les 16 cantons de gauche, aucun socialiste n'a été réélu au premier tour.
La configuration de la prochaine assemblée dépendra de l'attitude des écologistes mais ne devrait pas être bouleversée.

TARN *(conseil sortant : 21 PS, 2 Maj, 2 MRG, 18 Opp).* Cette majorité de 4 sièges promet un scrutin particulièrement disputé, mais favorable au PS, dans les 22 cantons renouvelables.

VAUCLUSE *(conseil sortant : 11 PS, 2 PC, 1 Maj, 9 Opp).* La gauche ne devrait pas être menacée. Mais le FN est en tête dans les 2 cantons d'Avignon.

HAUTE-VIENNE *(conseil sortant : 23 PS, 11 PC, 2 Maj, 6 Opp).* Les 20 cantons renouvelables sont à peu près certains de retrouver les sortants ou successeurs désignés. Bonne performance des 4 communistes amis de Marcel Rigout. Résultat remarquable du canton d'Eymoutiers, où la gauche atteint 77,38 %. Un exemple....

TERRITOIRE DE BELFORT *(conseil sortant : 11 PS, 1 Maj, 3 Opp).* La gauche a perdu un peu de son influence mais doit conserver la majorité, triangulaire avec le FN à Belfort-Ouest et quadrangulaire à Offemont..

Selon nos correspondants à la FNESR, Louise Brocas et Claude-Emile Guérin

LA CLASSE DE SECONDE RENOVEE

modules, mode d'emploi

Français, maths, histoire, langue vivante, des modules fonctionneront en seconde à la rentrée prochaine. Avant-première, à Metz.

9 heures. Depuis une heure, une dizaine d'élèves de seconde bossent sur l'introduction du commentaire de texte historique. "Toujours en quatre parties", explique Nicole Kieffer, leur professeur. "Laure, lesquelles ?" "Définition de la nature du texte, présentation de l'auteur..." "En module, on apprend des choses qu'on n'apprend pas en classe", commente Céline. "On est moins nombreux, on communique mieux, on rigole plus", ajoute Elise. "On a de meilleures relations avec le prof, confirme Vincent. En cours, en une heure, elle doit faire son chapitre, à cause du programme. Là, elle prend le temps de nous expliquer. Si elle veut rester une heure et demie sur une question, elle peut."



En petit groupe, les relations sont différentes. ▼

Louis-de-Cormontaigne est l'un des trois établissements de l'académie qui expérimente les futurs modules de seconde. Il faut dire qu'à Cormontaigne, on n'a pas attendu la réforme pour mettre en place une politique de soutien aux élèves en difficulté. Des ateliers, préfiguration des futurs modules, fonctionnaient en seconde depuis deux ans. Car, dans la ville sable et or, aux rigoureuses traditions militaires, Cormontaigne arrive loin derrière les prestigieux lycées de centre ville dans la subtile hiérarchie d'établissements où les familles rêvent d'envoyer leurs enfants. Cet ancien lycée professionnel, devenu polyvalent à la rentrée 1987, accueille beaucoup d'élèves en difficulté. Sourire au coin des yeux et rire au bord des lèvres, qui éclate à tout moment, Danièle Cagnat, le proviseur, ne capitule pas pour autant. Regrette-t-elle de ne pas avoir les plus brillants des petits Messins ? Pulvériser les records de reçus au bac ne l'intéresse pas. Aider à réussir ceux qui ont du mal est autrement plus important.

DISPONIBLES ET DECONTRACTES

Arrivée à la rentrée dernière, elle a eu la chance de tomber sur une équipe très mobilisée. Quand il s'est agi de monter les modules, l'établissement a été immédiatement partant. Depuis décembre, les secondes travaillent donc le mercredi matin, par tranches d'une heure et demie, en petits groupes -une dizaine d'élèves en moyenne-, sur des thèmes choisis par discipline par les professeurs de ces classes. Les emplois du temps ont été conçus de façon à libérer au moins deux heures le mercredi matin pour les élèves et les professeurs concernés. "Pour cette année expérimentale, tout fonctionne sur la base du volontariat, explique Danièle Cagnat. Les enseignants proposent les modules aux élèves qui en ont besoin mais ils ne sont pas obligés d'accepter." Le secret de la réussite. "Quand l'élève n'est pas décidé à faire un effort, lui assener des heures de soutien est inutile", constate Monique Bion, professeur d'allemand. Motivés, les enseignants le sont également : "A dix ou douze, chaque élève peut parler. J'ai le temps de corriger accent et intonation, ce qui est impossible dans mes classes de trente-cinq, explique Marilyn Eruimy, en anglais. Je prends conscience de ce que savent réellement les élèves, de ce qui ne fonctionne pas dans notre propre enseignement. Et puis, les relations sont différentes. On n'est pas obligé de noter. On est plus disponible, plus décontracté. On peut les faire rire sans risquer de déclencher un chahut, attendre les réponses avec davantage de patience : le silence n'est pas pesant comme quand on est trente et que tous les bons élèves lèvent le doigt, meurent d'envie de répondre."

■ QUOI DE NEUF ? ■

OPTIONS : *les élèves ne pourront plus choisir plus de deux options. Concrètement, ils ne pourront plus cumuler économie, langue vivante II et langue ancienne. Fin des langues anciennes, accusent les uns, baisse des langues vivantes, vitupèrent les autres. La réalité est un peu différente : à peine 10% des lycéens suivent actuellement plus de deux options. Prendre économie et langue vivante II n'empêchera en rien les futurs littéraires de reprendre latin ou grec en 1ère. Au total, le nombre d'heures de langues anciennes, réparties sur les classes de 1ère et terminale sera aussi important qu'actuellement où il est réparti entre les trois classes du lycée. Avantage majeur du nouveau système : aucune option n'est obligatoire pour choisir sa filière de 1ère. Contrairement à aujourd'hui, les élèves qui n'auront pas choisi sciences économiques et sociales pourront accéder à toutes les filières générales et ceux qui n'auront pas suivi technique des systèmes automatisés, opter pour une 1ère technique. Les hésitants ont donc un an de plus pour se décider.*

MODULES : *ils permettent d'intégrer l'aide aux élèves à l'emploi du temps. Ils concernent quatre disciplines -français, maths, histoire-géographie et langue vivante- à raison de trois heures par semaine, obligatoires pour tous. Idéalement, ils prendront la forme de groupes de besoins où les élèves travailleront, en petits groupes, les notions qu'ils dominent mal ou qu'ils souhaitent approfondir.*

EVALUATION : *en septembre, tous les élèves entrant en seconde seront évalués dans les quatre disciplines faisant l'objet de modules. Cette évaluation permettra de cerner les difficultés des élèves et d'organiser les modules en fonction des besoins.*
Modules, assouplissement de l'orientation, tout contredit l'accusation d'aggravation de la sélection dénoncée par les manifestants lycéens.

Les thèmes des modules ont été fixés par les enseignants en fonction des besoins des élèves, repérés grâce à l'évaluation de début d'année. En histoire, un groupe travaille sur le commentaire de texte, d'autres, en français, sur l'orthographe, l'expression orale, le plan de dissertation ou la compréhension d'énoncé. Quelle que soit la discipline, les modules sont surtout consacrés à l'apprentissage des méthodes de travail : "Quand j'apprends aux élèves à utiliser un cahier de texte ou un dictionnaire, c'est utile à tout le monde", note Marilyn Eruimy.
Positifs pour tous les modules ? Pas tout à fait : "Ce sont les élèves moyens-faibles qui en tirent le plus profit, observe Richard Srogosz, professeur de français, ceux qui ont entre 7 et 9. En dessous, ils sont perdus."

DES PROFS TRES MOBILISES

Prendre en module les élèves de sa classe ou d'autres classes, réunir ceux de plusieurs classes : à Cormontaigne, chaque schéma a ses adeptes. Nicole Kieffer préfère garder ses élèves : "Je les connais mieux, je peux m'organiser au cours de l'année en fonction de leur évolution, des difficultés qui apparaissent. Je n'ai pas envie de passer mon

temps en concertation, pour répartir les élèves, discuter des thèmes, évaluer les résultats..." En français, en langues, l'équipe a opté pour les groupes interclasses : "Les élèves sont séduits par la nouveauté, le changement de professeur, de camarades. C'est stimulant pour moi aussi", observe Marilyn Iruimy. Souplesse partout et volontariat de tous, les modules de Louis-de-Cormontaigne satisfont tout le monde. Les mettre en place dans tous les établissements de France, avec des enseignants qui ne sont pas tous volontaires et des élèves pas tous motivés sera certainement plus complexe. Sans compter le risque de dérive induit par des modules obligatoires pour tous les élèves, bons et moins bons : ne retrouvera-t-on pas les faibles dans les modules de soutien pendant que les bons travailleront entre eux dans des groupes d'approfondissement ? Indispensables pour gérer l'hétérogénéité des élèves, avancée dans la démocratisation du lycée, les modules supposent beaucoup de vigilance et de bonne volonté pour atteindre leurs objectifs.

Patricia Jaffray

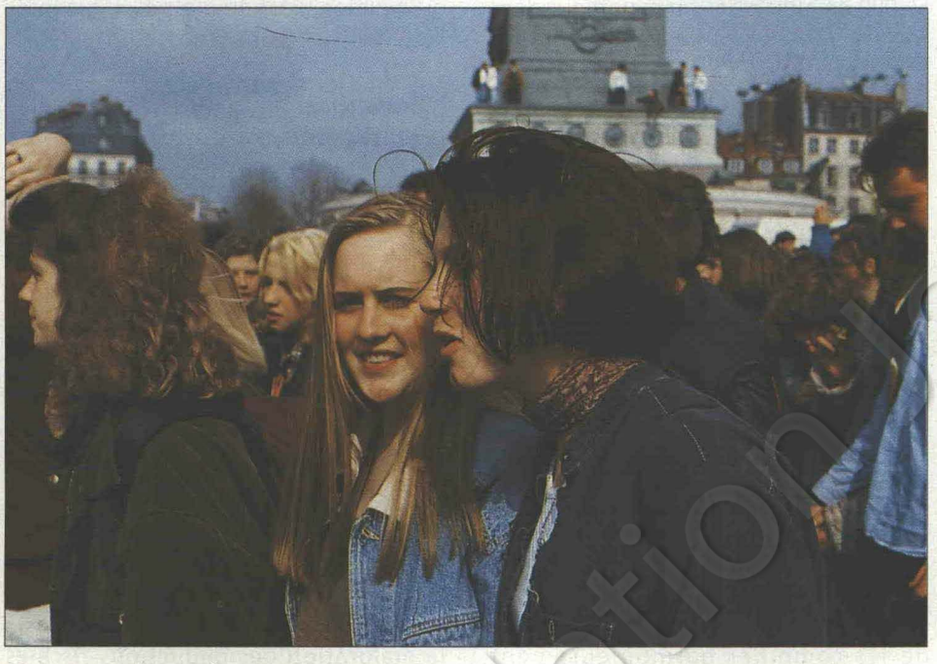

inquiétudes lycéennes

Ils étaient dans la rue le 19 mars. Entre vraies angoisses et fausses rumeurs, les lycéens nagent en plein brouillard. Spleen.

■ **VALERIE. *Versailles (78).***
"On va nous mettre de plus en plus en entreprise. Ça s'appelle de la main d'œuvre gratuite. L'enseignement professionnel, c'est l'avenir. Le vrai problème, c'est le manque de profs, de moyens."

■ **AMAL. *Dreux (28).***
"Les modules, je suis contre. Ca nous fera moins d'heures de cours. A la place des maths, on nous expliquera le fonctionnement des calculettes."

■ **FREDERIQUE. *Saint-Maur (94).***
"J'ai choisi la seconde technique de laboratoire qui mène aux bacs techniques de biologie et biochimie, pour faire beaucoup de TP. Avec la réforme, il y aura moins de différences entre élèves de l'enseignement général et du technique."

■ **ANTOINE. *(Paris).***
"La réforme aggrave la sélection. Maintenant, il faudra choisir son orientation dès la seconde."

■ **FARID. *Saint-Marcellin (38).***
"Je suis dans la rue parce que ça me fait plaisir, parce que, plus tard, on sera tous dans la rue."

■ **VINCENT. *Coulommiers (77).***
"Jospin, je l'aime bien. C'est pas contre lui qu'on en a. Le lycée, ça ne marche pas. On ne sait pas ce qui ne va pas, mais ça ne va pas. Il faut que ça change."

■ **NICOLAS. *Marly-le-Roi (78).***
"Il faut clarifier notre avenir. Pour que le système bouge, il faut penser à long terme, motiver les jeunes. Aujourd'hui, il y a trop d'incertitudes."

BREF... EN BREF... EN

■ **La chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris rendra, le 13 avril, son arrêt sur le renvoi en cour d'assises de Paul Touvier, inculpé de crimes contre l'humanité**

■ Le rapport de la Commission nationale des droits de l'homme a été remis, le 21 mars, date de la journée mondiale contre le racisme, au premier ministre, Edith Cresson. Mais, à la demande de la Commission, il ne sera rendu public qu'après les élections, pour éviter des contestations judiciaires de l'extrême droite, pouvant entraîner l'annulation du scrutin, le rapport formulant des critiques sérieuses à son encontre.

■ **Le préservatif féminin sur le marché français, en juin prochain. Plus coûteux que son homologue masculin, il se vendra environ 60 F la boîte de cinq.**

■ 82.000 Parisiens bénéficient de la carte "Paris-santé" qui permet aux plus défavorisés, essentiellement des eremistes, de bénéficier de la gratuité totale des soins. Une initiative de la Caisse d'assurance maladie et de la ville de Paris. Trente-cinq départements, dont la Haute-Vienne et le Territoire de Belfort, ont également lancé leur carte.

■ **Progrès de la prévention : 76,6% des petits Français de deux ans sont vaccinés contre la rougeole et 74% contre la rubéole. Ils étaient respectivement 70% et 68% en 1990 (Source : ministère des Affaires sociales).**

■ Le ministère des Affaires sociales a consacré, en 1992, 484 millions de F à la lutte contre la toxicomanie, contre 210 millions, en 1984. Depuis 1988, les budgets consacrés à la prise en charge des drogués ont augmenté de 27%.

■ **La Cité des Sciences de La Villette accueillera, le 7 avril, sa millième classe-Villette. Conçues sur le modèle des classes de découverte, elles offrent aux 6-18 ans des séjours pédagogiques sur des thèmes scientifiques, techniques.**

■ Exposup, premier salon destiné aux étudiants et créé à l'initiative de la Conférence des présidents d'université et des services d'information et d'orientation, se tiendra du 2 au 5 avril au Parc des Expositions, à Paris. Renseignements : ☎ 48.91.89.89.

■ **"Du CAP au BTS-DUT" : tout sur l'enseignement technologique dans le nouveau guide de l'ONISEP (Office d'information sur les études et les professions). 543 filières, souvent mal connues et riches en débouchés. Kiosques et marchands de journaux, 60 F.**

■ Handicapés : forte progression des demandes de formation professionnelle et d'insertion. 4.300 pour les deux premiers mois de l'année contre 8.600 pour l'ensemble de1991, 2.545 en 1990 et 270 en 1989.

Marcel Debarge : "contre l'apartheid social"

Le 13 mars, le gouvernement présentait un plan de relance du bâtiment. Le 17 mars, Marcel Debarge annonçait un élargissement des emplois du 1% (voir encadré). Les choses bougent dans le domaine du logement. Le point avec le secrétaire d'Etat au Logement.



Quelles conséquences attendez-vous de votre plan de relance ?
Le plan de soutien annoncé par le premier ministre ainsi que la publication du décret élargissant le recours au 1% des entreprises représentent 50.000 emplois créés ou maintenus dans le BTP. Dans le bâtiment, les mesures nouvelles vont relancer la construction neuve mais aussi favoriser les travaux dans l'ancien.
La modernisation des logements anciens représente la moitié de l'activité du secteur et concerne surtout les artisans et les petites entreprises. Il ne s'agit pas d'opposer le neuf à l'ancien, mais de soutenir les deux.

Dans le domaine locatif, comment concilier la prise en compte des catégories de ménages négligés avec la politique de diversité de l'habitat ?
Justement, ce sont les politiques locales qui doivent favoriser la diversité de l'habitat, cette lutte contre l'apartheid social. Elles sont de la responsabilité des maires, mais la loi d'orientation de la ville a prévu le contrôle de l'Etat, garant de la solidarité nationale. Nous mettons à la disposition des maires tout un éventail de financements spécifiques. A eux de les combiner harmonieusement sachant que l'Etat financera en priorité les programmes favorisant la diversité de l'habitat.

Les mesures annoncées ne risquent-elles pas de conduire à un niveau de subvention plus élevé pour le logement privé que pour le logement public ?
On oublie souvent que le logement HLM n'est pas seulement subventionné par le prêt locatif aidé. Interviennent aussi un prêt de la Caisse des dépôts sur ressource défiscalisée au taux privilégié de 5,8%, l'aide à la surcharge foncière et la contribution du secteur 1% ainsi que le bénéfice de l'aide personnalisée au logement pour le locataire. Au total, ce sont en moyenne 75% du coût du logement social qui sont pris en charge par la collectivité. Si on effectue une comparaison complète public-privé, ce dernier ne bénéficie pas du même niveau d'aide. Le logement privé est essentiel, l'Etat ne peut et ne doit subvenir à tout, d'autant que le logement privé répond parfois à des besoins sociaux. L'économie mixte, c'est concilier une logique de marché tout en gardant une possibilité d'intervention publique pour préserver l'intérêt général. Les mesures fiscales du plan de soutien ont un double objectif social : générer des travaux, c'est-à-dire créer ou maintenir des emplois et augmenter le nombre de logements confortables.

300.000 logements construits par an pour 350.000 demandes. Les nouvelles mesures pourront-elles réduire ce déficit ?
Depuis quelques mois, on observe une stagnation voire une légère baisse des prix de transaction et un net ralentissement de l'augmentation des loyers. Les mesures prises ont pour objectif de débloquer une situation d'offre à prix élevés et de faiblesse de la demande exprimée, sachant que, de toute façon, il faut construire davantage pour répondre aux besoins. L'offre est avant tout liée à la disponibilité et au coût du foncier. Les dispositions de la LOV, le schéma directeur de l'Ile-de-France, les délocalisations et la politique d'aménagement du territoire auront des effets sur cet aspect.
Quant à la demande, les mesures concernant le plan d'épargne logement, la majoration des déductions fiscales pour l'investissement locatif intermédiaire, le financement prochain de 15.000 prêts locatifs sociaux destinés aux ressources moyennes, amélioreront la solvabilité des particuliers et favoriseront la reprise de l'investissement.
Pour consolider les mesures prises, j'ai décidé d'organiser, d'ici à la fin du mois de juin, une convention réunissant tous les acteurs du logement, afin d'optimiser les moyens mis à leur disposition. Elle devra se traduire par des engagements sur des solutions concrètes de l'ensemble des partenaires.

Propos recueillis par Chrystie Lipani

■ LES NOUVELLES MESURES ELARGISSANT LE 1% ■

Le décret paru le 17 mars au JO modifie les modalités de la participation des employeurs à l'effort de la construction. Cette réforme améliore en premier lieu l'accession à la propriété. Les quotités de prêt et les plafonds de prêt 1%, accordés aux salariés, sont revalorisés (90.000 F au lieu de 60.000 dans les villes de plus de 100.000 habitants, 110.000 F au lieu de 100.000 en Ile-de-France).

De plus, il sera désormais possible de bénéficier de tels prêts pour l'achat d'un logement ancien sans travaux. En outre, afin de répondre à la mobilité professionnelle des salariés, et en particulier des cadres, le 1% pourra être utilisé pour le financement de centres d'hébergement temporaires.
En ce qui concerne le locatif, le nouveau décret élargit les possibilités d'intervention au logement intermédiaire. Quant à l'amélioration des logements, les organismes constructeurs pourront bénéficier de prêts dont le plafond passe de 45.000 F à 60.000 F, auxquels peuvent s'ajouter 30.000 F pour des opérations d'insertion sociale.
Enfin, cette réforme fixe pour les organismes collecteurs, qui gèrent près de 75 milliards de F d'encours, de nouvelles règles déontologiques.

DOSSIER

UNE LIBERTE OU UNE CONTRAINTE ?

Puisque les hommes travaillent la nuit, les femmes doivent pouvoir le faire aussi.

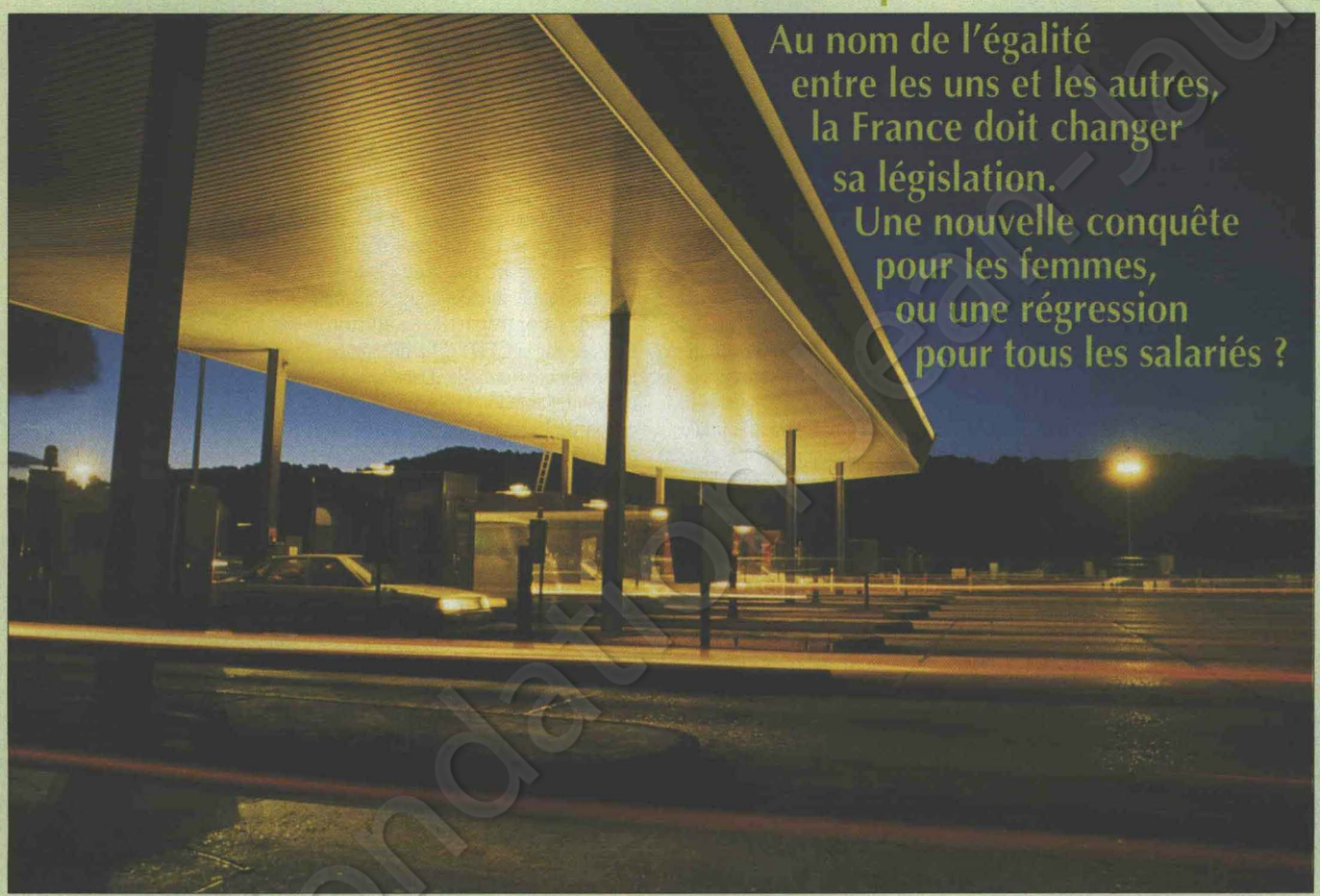

Au nom de l'égalité entre les uns et les autres, la France doit changer sa législation. Une nouvelle conquête pour les femmes, ou une régression pour tous les salariés ?

Dossier préparé par Monique Grima

"L'article L 213-1 est abrogé." Ainsi débute le projet de loi sur le travail de nuit soumis actuellement aux partenaires sociaux avant d'être présenté au Parlement. Que dit donc l'article L 213-1 ? Il interdit le travail de nuit des femmes entre 22 heures et 5 heures du matin dans l'industrie. Mais, depuis le 25 juillet 1991, il est interdit d'interdire.

Ce jour-là, la Cour de justice des Communautés européennes a estimé que cet article n'était pas compatible avec l'article 5 de la directive CEE 76/207 du 9 février 1976 sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation, à la promotion professionnelle et aux conditions de travail. En bref, puisqu'il n'existe aucune interdiction de travail de nuit pour les hommes, les Etats membres de la CEE n'ont pas le droit de poser en principe législatif l'interdiction du travail de nuit des femmes. Par une lettre du 18 décembre 1991, la Commission des communautés a donc enjoint à la France de mettre sa législation en conformité. La Cour de justice ayant précisé que les particuliers pouvaient invoquer la directive européenne pour ne pas appliquer la législation en vigueur si elle n'était pas conforme, l'Etat ne peut même plus sanctionner les patrons qui ne l'appliquent pas et le tribunal de police d'Ilkirch a logiquement acquitté un PDG qui avait fait travailler de nuit soixante-dix-sept de ses salariées.

La France se trouve donc devant un vide juridique qu'elle est bien obligée de combler. Ce vide est strictement défini. En quelques mots -travail de nuit, femmes, industrie- tout est dit. Car, aujourd'hui, en France, le travail de nuit n'est interdit aux femmes que dans l'industrie : il est autorisé depuis longtemps, partout ailleurs, notamment dans les services, et pour les femmes cadres. Tout est dit, et les difficultés commencent. Il n'y a consensus que sur deux points. Béatrice Ouin, déléguée femmes à la CFDT résume le premier : "Ce n'est pas naturel de travailler la nuit, le travail de nuit est une nuisance, pour tout le monde, homme ou femme." Et Paulette Hofman, secrétaire confédérale de FO, le second : "Le travail de nuit est incontournable. On ne peut pas y échapper dans les services hospitaliers ou sociaux en général, là où il y a des nécessités techniques comme pour ce qu'on a appelé les feux continus, là où se posent les impératifs des services publics comme à l'EDF." Même Roger Pascré, de la CGT, reconnaît "ces véritables nécessités". A partir de là, la mêlée est générale. Car tout y est : la place des femmes dans la société et leur égalité professionnelle avec les

Fondation Jean-Jaurès



hommes, évidemment, mais pas seulement. Car interfèrent aussi l'organisation de la production et la nécessité de faire tourner les machines le plus longtemps possible, avec toute la réorganisation du travail que cela suppose. Mais aussi les conditions de travail, et la nécessaire protection des salariés. Dans ce cocktail explosif, le mélange des genres est assuré et va rendre assurément les débats passionnels.

au nom de l'égalité...

L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ? Bravo, s'exclame la CFDT. "Une fois de plus, affirme Béatrice Ouin, elle va bénéficier aux hommes. Quand les femmes sont entrées dans la poste, le poids du sac du postier a diminué, pour les hommes comme pour les femmes."
En revanche, la question fait bondir Paulette Hofman : "Cette égalité-là, pour les femmes, je n'en veux pas. Le droit d'être usé avant 50 ans, je n'en veux pas. Après 55 ans, les chauffeurs routiers ne sont plus capables de travailler. Quinze ans de travail de nuit, c'est vingt ans de vieillissement physique. En disant cela, nous mettons-nous en position de conservateurs ringards et d'adversaires de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes ?"
Les conséquences sur la santé ? "Elles sont les mêmes pour les hommes, réplique la CFDT. Le chômage, lui aussi, a des répercussions sur la santé des gens." Mais les effets du travail de nuit sont redoutables à terme : après avoir quitté leur poste, ceux qui l'ont vécu atteignent deux fois plus souvent les taux de morbidité les plus élevés. Leur retraite a tous les risques d'être perturbée par des troubles de santé ou raccourcie par une espérance de vie plus brève.
L'égalité ne concerne pas que le travail. "Les responsabilités familiales, on est deux à les supporter", assure la CFDT. Pour remédier aux perturbations de la vie familiale et sociale, elle propose de prévoir le travail de jour pour les parents de jeunes enfants, de développer les crèches, de généraliser l'isolation phonique des chambres pour que ceux qui travaillent la nuit puissent dormir le jour, d'aménager les transports collectifs la nuit. Paulette Hofman est plus que sceptique : "Les retombées sur la vie sociale et familiale ? Il suffit, pour bien les connaître, d'interroger ceux qui y sont contraints. Nous ne sommes plus, comme on tente encore de le faire croire, devant un problème de protection spécifique aux femmes, mais bel et bien devant un dossier de fond qui concerne l'ensemble des salariés, hommes et femmes, dont on ne peut admettre qu'ils soient en permanence sacrifiés sur l'autel de la productivité et de la compétitivité."

...interdire, à tous, sauf...

Alors, faut-il interdire le travail de nuit pour tout le monde, sauf cas d'absolue nécessité, comme le préconisent par exemple la CGT et FO, ce qui aurait pour conséquence d'affirmer son caractère nocif, ou l'autoriser pour tout le monde, quitte à négocier des contreparties, solution avancée par la CFDT ? La différence n'est pas que formelle. Dans un cas, on étend, par la loi, le champ d'application de l'article L-231-1 du Code du travail à tous les salariés, hommes ou femmes, au nom de l'égalité de traitement, moyennant les adaptations nécessaires. Dans l'autre, on fait table rase et on rebâtit quelque chose d'autre. De toute façon, on ne peut pas rester dans le vide juridique actuel : il doit y avoir loi.
"Aujourd'hui, plaide Béatrice Ouin, il n'existe pas de définition générale du travail de nuit dans le Code du travail et, donc, de différence entre un travailleur de jour et un travailleur de nuit. Par exemple, ceux qui travaillent la nuit aux péages des autoroutes n'ont aucune compensation particulière. Il vaut mieux adopter une définition et tenir compte du fait que le travail de nuit est une nuisance pour négocier des contreparties."
Car les deux syndicats se retrouvent sur un point : il doit y avoir contrepartie au travail de nuit. Par la diminution du temps de travail de nuit à 35 heures par semaine au maximum, par des compensations salariales. Béatrice Ouin est très catégorique : "Il faut que le travail de nuit coûte plus cher : c'est la garantie qu'il ne sera pas mis en œuvre n'importe où et qu'il ne s'étendra que lorsqu'il est absolument indispensable. S'il s'étend aujourd'hui, c'est peut-être qu'il n'est pas assez cher." FO ne demande pas autre chose : "Il faut fixer des balises solides, de telle sorte qu'effectivement on ne banalise pas le travail de nuit."

... ou permettre

Les deux syndicats divergent sur l'emplacement des balises. "L'essentiel du dispositif doit être dans la loi", prévient Paulette Hofman, qui craint les détournements possibles auxquels se prêterait une loi trop floue. "Il est dangereux de renvoyer trop de choses aux négociations de branches et aux conventions collectives. Il est aussi dangereux de prévoir qu'un patron pourra l'imposer en demandant simplement l'autorisation à l'inspection du travail."
La CFDT fait plutôt confiance aux négociations de branches, plus proches de la réalité, pour améliorer un texte qui doit rester général et poser les grands principes.
La CGT, elle, rejette tout en bloc : "Le projet de loi est absolument inamendable. Il est un alibi de plus pour rogner les garanties sociales au nom de ce qu'ils appellent les contraintes économiques : c'est pareil pour le travail du dimanche, le travail précaire." Mais FO, même si elle n'est pas loin de penser, comme la CGT, qu'il s'agit là d'une nouvelle tentative de déréglementation en matière sociale, est nuancée, tandis que la CFDT applaudit.
Des polémiques naissent toujours quand du nouveau doit succéder à de l'ancien. Mais, plutôt que de crier à la déréglementation, ne vaut-il pas mieux faire en sorte qu'une réglementation nouvelle protège mieux les salariés ? C'est l'enjeu de la période qui va s'ouvrir. ■



QUELQUES CHIFFRES

2.447.000 salariés, 13% de l'ensemble, travaillent la nuit. Parmi eux, 656.000 travaillent habituellement la nuit, 1.790.000 certaines nuits seulement. Régulier ou occasionnel, le travail de nuit est surtout un phénomène tertiaire : sept sur dix des salariés travaillant la nuit sont dans les services (administration générale, santé) et les transports.
19% des hommes salariés travaillent la nuit, et 6% des femmes.
Sur dix hommes travaillant la nuit, cinq sont des ouvriers (salariés surtout dans la chimie de base, la construction électrique et électronique, l'automobile), deux sont des employés, deux font partie des professions intermédiaires, un est cadre.
Sur dix femmes travaillant la nuit, cinq sont employées, plus de trois (36%) font partie des professions intermédiaires, une est cadre, et un peu moins d'une (6%) ouvrière. Elles sont presque toutes employées dans le tertiaire et, même là, sont concentrées dans quelques branches, la santé où trois salariés sur quatre travaillant la nuit sont des femmes, l'action sociale, l'administration et les cafés, hôtels, restaurants.



QUAND LE TRAVAIL DE NUIT EST UN CHOIX

Jeanine avait 36 ans et deux garçons (12 et 10 ans) lorsqu'elle commença à travailler de nuit dans une petite entreprise de moulinage de fil dans la région lyonnaise. Elle travailla ainsi la nuit pendant douze ans. "Mon mari était veilleur de nuit dans la même usine, je voulais travailler en même temps que lui. J'ai donc demandé à être de nuit. Je surveillais les bobines, je remettais du fil... Bien sûr, à l'époque, c'était interdit, mais c'était aussi plus avantageux financièrement."
Jeanine n'a jamais regretté son choix. "Nous nous sommes organisés. Les enfants restaient seuls à la maison. Mais nous habitions tout près de l'entreprise. Au début, j'étais un peu inquiète et, pendant la pose, mon mari allait les voir. Tout s'est toujours bien passé avec les garçons, ils se débrouillaient. Je rentrais vers 5 heures du matin. Je préparais le petit déjeuner des enfants puis je dormais jusqu'à 14 heures. Ensuite, je m'occupais de la maison. Les enfants rentraient vers 16 h 30, je restais avec eux jusqu'à 21 heures. Ils ne m'ont jamais reproché mon travail".
Jeanine n'a jamais souffert de ce rythme particulier. Elle avoue même : "J'étais tranquille, jamais stressée et, pourtant, mon travail était pénible car j'étais toujours debout. Mais je ne me suis jamais aussi bien portée que lorsque je travaillais de nuit. Ma famille n'en n'a pas souffert. Certes, si mon mari n'avait pas eu cet emploi, et si mes enfants avaient été plus jeunes, je ne l'aurais probablement pas fait."
A la mort de son mari, Jeanine s'est mise à travailler le jour. Elle n'a jamais pu s'y habituer. Aujourd'hui à la retraite, elle a gardé le rythme de la nuit : elle mange très peu à midi et prend un copieux souper. Elle ne regrette rien. "Si c'était à refaire, je le referais. Mais j'ai eu de la chance d'avoir des enfants raisonnables."
Sans doute influencé par l'expérience de ses parents, Paul, l'aîné des garçons, a choisi aussi de travailler de nuit. Il a repris l'emploi de son père dans la même entreprise. Et cette autre organisation du temps de travail lui convient parfaitement.

UN GAIN QUI SE CALCULE EN TEMPS

"En travaillant de nuit, lance Florence, je suis avec mes enfants quand il le faut et quand ils ont besoin de moi." Cette infirmière qui élève seule ses deux petits garçons, a, depuis trois ans, choisi et trouvé l'organisation qui convient le mieux à toute la famille. Florence travaille dans une clinique à Bordeaux. Elle ne fait que les nuits, selon un roulement précis qui donne quinze nuits travaillées et quinze jours de repos par mois, avec au maximum trois nuits de travail consécutives.
Le soir, elle confie ses enfants à ses parents. "Cela chagrine un peu les petits de ne pas dormir dans leur chambre. Mais je suis là pour les faire déjeuner le matin et je suis là l'après-midi pour les devoirs, pour la promenade... Ce rythme me laisse aussi du temps pour les loisirs, mes amis. Je ne me sens pas du tout exclue. Si je travaillais le jour, je ne verrais pas plus mes enfants."
La difficulté est liée au sommeil. "Au début, c'était fatigant. On ne dort pas pareil la journée. Mais mon organisme s'est habitué. J'essaie de dormir au moins six heures. Quand je m'arrête quelques jours, la reprise du rythme est plus pénible." Florence exerce dans une clinique privée. Financièrement, le travail de nuit n'est guère plus avantageux. Le gain se calcule plutôt en temps et en qualité de vie. "La nuit, le travail est différent, plus indépendant, on sait ce que l'on doit faire. J'aime ce rythme. D'ailleurs, si j'étais mariée, je pense que je ferais quand même un mi-temps de nuit."

C.L.

"MON ABSENCE A DESTABILISE LA FAMILLE"

1 heure 50, le taxi roule en direction des Champs-Elysées. Ensuite, il ira faire le tour des stations à la recherche d'autres clients. A bord de sa "405", Françoise est très concentrée. La nuit, l'éclairage des rues n'est plus le même, la mémorisation est plus difficile.
La conduite exige plus d'attention. Malgré son expérience de chauffeur de taxi depuis plusieurs années, la jeune femme se méfie sans cesse des automobilistes qui roulent un peu trop vite, des conducteurs ivres.
Elle a toujours aimé conduire aussi, en 1988, a-t-elle quitté son poste de comptable. "J'aimais les métiers de contacts. Je voulais aussi être plus autonome, ne plus avoir un patron constamment sur le dos. J'ai commencé comme salariée et, maintenant, je travaille en location, une sorte de sous-traitance." Françoise n'a pas eu le choix. "Quand j'ai débuté, on m'a imposé la nuit. J'ai hésité, non pas parce que je craignais pour ma sécurité. Je n'avais pas peur. Mais je ne savais pas si je m'adapterais à ce rythme de vie."
"Mon absence a déstabilisé la famille". Faute de n'avoir pu trouver un poste de jour, Françoise a pris la route de nuit depuis 1988. "Je commence vers 18 heures, et je rentre vers 5 ou 6 heures. Je prépare mon petit garçon pour l'école. Il ne va plus me voir jusqu'au lendemain matin. Je dors quelques heures puis je fais les courses, je m'occupe de la maison et il faut déjà repartir. Mon temps de travail est considérable. Le système de la location impose que nous reversions chaque jour une partie de nos gains au loueur. Il faut donc travailler beaucoup pour obtenir un meilleur bénéfice. J'ai souvent tourné le week-end entier pour passer le mercredi avec mon fils.



En 1988, il avait 9 ans, je ne l'ai pas vu grandir. Je ne profite pas vraiment de lui." Son époux a souffert de ses horaires de travail. "Il me reprochait ma profession, ne supportant plus mon absence. Elle a déstabilisé la famille. La mère reste le noyau du foyer. La séparation d'avec mon mari fut inévitable." Aujourd'hui, Françoise est remariée avec un chauffeur de taxi qui fait aussi la nuit. Elle a un deuxième enfant, un bébé de 21 mois. "Je suis toujours en train de jongler avec les horaires. Mon aîné me reproche de ne rien faire avec lui. Ma qualité de vie est détruite par mon travail et, financièrement, j'ai vraiment besoin de travailler."
Françoise espère pouvoir sortir de cette spirale en devenant artisan taxi, ce qui lui permettrait de travailler le jour, d'avoir un peu plus de temps pour la famille, les loisirs... Elle reste et c'est, paradoxalement, un peu effrayée par cette perspective. "Mon organisme s'est adapté, à ce rythme particulier. Je suis habituée à cette ambiance propre à la nuit, à dormir le jour... Peut-être est-il difficile, maintenant, de changer de vie ?"

Vendredi

45.56.78.56 / 78.57

LETTERA AMOROSA

Le Gyptis (Marseille), du 7 au 11 avril

Opéra imaginaire
de Claudio Monteverdi.

Mise en scène : Yves Gourvil.

5 invitations (2 personnes) pour nos abonnés le 9 avril.

LA VIE N'EST PAS UN FILM DE DORIS DAY

Le Lucernaire (Paris), jusqu'en mai

Au cours d'un repas de Noël, trois femmes finissent par se dire tout ce qu'elles se sont tu pendant leur vie entière...

Mise en scène : Jean-Marie Retby

2 invitations pour nos abonnés les 6, 7, 8, 9 et 10 avril.

***Tarif réduit* (84 F au lieu de 140 F) à nos lecteurs se présentant avec "Vendredi" sous le bras du 13 au 16 avril.**

LA LETTRE EN SOUFFRANCE D'UN HOMME DE PEINE



Théâtre Arcane (Paris), du 30 mars au 19 avril

Un homme qui résiste face à l'oppression d'un pouvoir malade, sauvage et meurtrier...

Mise en scène : Christina Mirjol.

2 invitations (2 personnes) pour nos abonnés les 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 avril.

2èmes RENCONTRES CINEMA DROITS DE L'HOMME

Cinéma La Palette, Tournus (71), du 10 au 19 avril.

Une vingtaine de longs et courts métrages, une expo, des projections vidéo... pour illustrer l'un des thèmes fondamentaux de notre fin de siècle.

20 invitations pour nos abonnés.

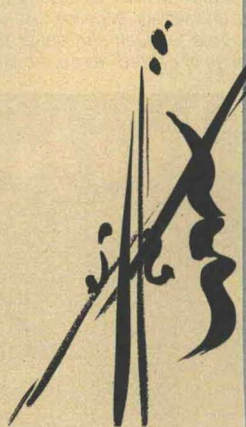

JEAN-LOUIS MAHJUN

Théâtre d'Ivry, du 9 au 24 avril

Blues, tango, rock, opéra de quatre sous... Mahjun le jongleur de mots a décidément plus d'une corde à son violon.

6 places pour nos abonnés les 9,10,11 et 12 avril.

Faut-il le rappeler ?

Seuls les membres du Club peuvent bénéficier des promotions ou invitations de cette page. Pour être membre du club "Vendredi", il suffit d'avoir payé son abonnement (260 F).

Pour obtenir les places :

☎ 45 56 78 56 / 78 57

Pour connaître les programmes :

- Théâtre d'Ivry : ☎ 46 70 21 55
- La Palette : ☎ 85 51 08 25
- Le Gyptis : ☎ 91 08 10 18
- Le Lucernaire : ☎ 45 44 57 34
- Théâtre Arcane : ☎ 43 38 19 70

Collection J.-C. Lauris

ELECTIONS LEGISLATIVES

vers une Italie forte et moderne ?

En se rendant aux urnes le 5 avril pour élire un nouveau Parlement, les Italiens trouveront-ils une réponse à ces deux questions. Quelle réforme institutionnelle ? Et surtout, comment lutter contre la criminalité organisée et relever le défi lancé par la Mafia à l'Etat ?

L'Italie est peut-être à un tournant de son histoire. Ces élections interviennent alors que le paysage politique est en recomposition accélérée. La bipolarisation Démocratie-chrétienne/Parti communiste, qui a dominé la vie politique pendant 30 ans, a vécu. Le PCI, qui représentait encore aux législatives de 1987 un peu plus du quart de l'électorat (26,6%), n'existe plus. Le Parti démocratique de la gauche (PDS), qui lui succède, se présente pour la première fois et l'incertitude pèse sur le résultat qu'il obtiendra. Ce sera, d'ailleurs, l'un des enseignements du scrutin que de déterminer qui, du PSI de Bettino Craxi (14,3% en 1987) ou du PDS est désormais le premier parti de gauche italien, une gauche qui, contrairement à la gauche française, n'a jamais pu réaliser son unité.

La Démocratie-chrétienne affronte, de son côté, son élection la plus difficile depuis la fin de la guerre. La disparition du PCI la prive de ce qui a forgé son identité au fil des ans, l'a fait apparaître comme la garante de la liberté et le rempart contre le collectivisme. Elle doit aujourd'hui redéfinir son projet et trouver un second souffle.

LES NOUVEAUX VENUS

Dans le même temps, de nouvelles forces politiques se sont créées. Les Ligues du Nord, que l'on peut comparer au phénomène poujadiste français, expriment une révolte contre le pouvoir central. Elles s'affirment antifiscales, antiméridionales et antiromaines. Quel sera demain leur poids et comment interviendront-elles dans le jeu politique ?

Le mouvement référendaire est neuf lui aussi. C'est un mouvement transversal, qui groupe des membres issus de presque toutes les forces politiques (à l'exception du PSI). Son chef de file, Mario Segni, est démocrate-chrétien. Il milite pour des réformes constitutionnelles. Il a déjà imposé, l'an dernier, un référendum qui a modifié la loi électorale (même si elle demeure à base proportionnelle).

Enfin, le petit Parti républicain a quitté la coalition gouvernementale (DC, PSI, Parti libéral et Parti social-démocrate) et s'est placé dans l'opposition, sans parvenir à une alliance avec les autres forces de gauche. Voilà pour les principaux partis. Mais, au total, ce ne sont pas moins de cent-trente listes, -où se côtoient, pêle-mêle, le parti des ménagères, celui des pêcheurs et des chasseurs, le parti du rock'n roll, celui des automobilistes, ou encore, Italie oblige, le parti de l'amour, qui briguent les suffrages des électeurs. Un nombre record, qui pourrait mettre en minorité la coalition sortante (qui ne représente que 52%), alors que Bettino Craxi a déjà clairement laisse entendre qu'il était prêt à reconduire son alliance avec la Démocratie-chrétienne.

DES REFORMES QUI S'IMPOSENT

Quel gouvernement s'attaquera, demain, aux redoutables difficultés dont souffre la société italienne et qui conduisent nombre de responsables, comme le président de la République, Francisco Cossiga, à souhaiter l'avénement d'une Seconde République ?

C'est l'un des enjeux du scrutin. L'objectif est d'engager une réforme de la Constitution de 1947 pour assurer une plus grande stabilité des institutions (l'Italie a connu une cinquantaine de gouvernements depuis 1946) et donner à l'Etat une légitimité et une autorité qui lui font souvent tragiquement défaut. Plusieurs projets sont à l'étude (élection du président de la République au suffrage universel, introduction du scrutin majoritaire)... la réforme finale devra faire l'objet d'un consensus pour s'imposer. Mais chacun en reconnaît la nécessité pour mettre un terme aux graves questions d'ordre public qui menacent chaque jour un peu plus les fondements mêmes de la démocratie italienne.

Ainsi, le climat de la campagne s'est-il brusquement alourdi, le 18 mars, avec la révélation par le ministre de l'Intérieur de la découverte, par les services de sécurité, d'un "plan de déstablisation du pays", annonçant notamment l'assassinat de personnalités de la DC, du PSI et du PDS ainsi que l'enlèvement éventuel "d'un futur président de la République". Certains commentateurs s'interrogent sur la réalité de ce "complot" qui, selon eux, peut servir aux partis traditionnels, inquiets du résultat du scrutin, à dramatiser la campagne. Il n'en reste pas moins que la Mafia a assassiné coup sur coup -il y a quinze jours- un conseiller municipal PDS, près de Naples, le responsable socialiste pour les immigrés et, le 12 mars, le député européen démocrate-chrétien Salvo Lima, à Palerme. Le regain de criminalité, aux objectifs clairement politiques, témoigne de la

▼ *L'un des enseignements du scrutin sera de déterminer qui, du PSI ou du PDS est désormais le premier parti de gauche.*



volonté de la Mafia, qui constitue, notamment dans l'Italie du Sud, un contre-pouvoir plus fort que celui de l'Etat, d'imposer, par le sang, de nouvelles règles à un moment où les équilibres traditionnels semblent remis en cause. Certains responsables italiens estiment aussi que ce regain de violence est une réaction du crime organisé aux résultats des opérations anti-Mafia menées récemment par la police.

MISE A JOUR EUROPEENNE

Quoi qu'il en soit, un nouveau chapitre de l'histoire italienne pourrait s'ouvrir dans les prochaines semaines. L'enjeu est bien la constitution d'un Etat moderne, stable, libéré de la Mafia, réclamé aujourd'hui par les forces vives du pays. Une Seconde République, qui permettrait à ce pays ami d'être prêt à "jouer dans la cour des grands" au plan européen, alors que le miracle économique des années 80 s'essouffle et que le FMI et la CEE mettent régulièrement l'accent sur l'importance du déficit public. Le chômage touche 11% de la population et l'inflation y atteint près de 7%.
Bref, des élections importantes qui, curieusement, font peu l'objet de commentaires dans la presse étrangère. Peut-être parce qu'une fois encore, comme le prédisent certains observateurs, les partis traditionnels qui gouvernent l'Italie depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale -et qui lui confèrent, paradoxalement, une remarquable stabilité- apparaissent une fois encore inamovibles. Mais qui le sait vraiment ?

Ghislaine Toutain

qui a peur de la CEI ?

Pendant des décennies, les Occidentaux ont vécu sous la menace de la puissance soviétique. Depuis quelques mois, c'est la faiblesse de l'ex-URSS qui angoisse ses anciens adversaires. Le formidable potentiel nucléaire soviétique restera-t-il sous contrôle ?

Cette interrogation soulève de vrais problèmes et suscite sous le poids du sensationalisme de fausses angoisses. Pendant le coup d'Etat du mois d'avril, on a d'abord craint que, dans la panique du putsch, des militaires aventuristes ne se saisissent des codes d'accès des armes stratégiques et ne les lancent dans un geste désespéré. L'éclatement de l'URSS en quinze Etats indépendants qui a suivi a fait naître un autre sujet de peur. Les armes stratégiques de l'URSS étant réparties entre quatre républiques (Russie, Bélarus, Ukraine, Kazakhstan), n'allait-on pas assister à la multiplication rapide du nombre d'Etats nucléaires, si chacun voulait garder pour soi les armes qu'il détenait ?
La Russie allait en fait récupérer seule les attributs nucléaires de l'URSS, Moscou en ayant d'ailleurs toujours gardé le contrôle, comme l'a prouvé le tir pour essai d'un missile basé au Kazakhstan. Si le Kazakhstan -qui a des différends de frontière avec la Chine et la Russie- ne se résout pas encore tout à

■ LA CEI VIVRA-T-ELLE ? ■

La Communauté des Etats indépendants (CEI) a bien du mal à vivre, malgré l'optimisme de Boris Eltsine déclarant, au cours de la conférence de presse, en clôture du sommet de Kiev : "La CEI vit et vivra !"
Si dix-sept "documents" ont bien été signés, le différend russo-ukrainien sur le transfert des armes nucléaires tactiques et le conflit opposant Azéris et Arméniens au Haut-Karabakh, comme celui entre les Moldaves russophones et roumanophones, n'ont pas trouvé de solution décisive, hormis un projet de création de "groupes d'observateurs militaires et de forces collectives de maintien de la paix sur le territoire de la CEI" (sortes de "casques bleus"), bien difficiles à constituer dans l'état de délabrement actuel des forces armées de la CEI. La confirmation du maréchal Chapochnikov au poste de commandant en chef du "commandement unifié" ne peut faire oublier que l'Ukraine, la Moldavie, et l'Azerbaïdjan ont déjà leur propre armée, comme bientôt la Bélarus et le Kazakhstan et que la Russie elle-même a annoncé, à quelques jours du sommet de Kiev, qu'elle venait de créer son propre ministère de la Défense, dirigé par Eltsine lui-même, prélude à une armée nationale...
Alors que la délicate question de la flotte de la mer Noire n'a pas été abordée, les chefs d'Etat ont décidé de se revoir, le 15 mai, à Tachkent...

G.T.

AFRIQUE DU SUD

une page honteuse est tournée

C'est oui : De Klerk a gagné son pari. Soulagement pour ceux qui ont suivi, avec appréhension, cette brève campagne électorale, le processus démocratique en cours. Mais tout n'est pas réglé pour autant.

L'ampleur du succès remporté par le oui va jouer un rôle d'accélérateur dans la poursuite des réformes constitutionnelles engagées depuis la libération de Mandela. Le paysage politique sud-africain va s'en trouver profondément modifié.
Au-delà de la légitimité renforcée du chef de l'Etat, un dirigeant politique sera amené à jouer un rôle de plus en plus important. Il s'agit de Zach De Beer, représentant des anglophones et chef de file du Parti démocratique.
En s'engageant pleinement dans la compétition électorale, il a contribué grandement à la mobilisation des Sud-Africains blancs favorables au changement. Ses mérites personnels s'étaient déjà révélés dans sa façon de présider les travaux de la Codesa, la Convention pour une Afrique du Sud démocratique.

L'OPPOSITION INTERNE

En réaction aux résultats du référendum, on peut s'attendre à une radicalisation de la droite. Ainsi, Eugène Terreblanche, le dirigeant de l'organisation néonazie AWB, se situe d'ores et déjà dans une logique visant à poursuivre son combat pour le maintien de l'apartheid par les armes. Enfin, il est à prévoir que le Parti conservateur connaisse une scission entre les réalistes, qui rejoindront les rangs du Parti national de De Klerk, et ceux qui se coaliseront avec l'extrême droite.
Ce référendum ne sera pas non plus sans conséquence sur l'ANC, qui est en pleine révision de son programme économique. Au cœur de cette actualisation idéologique, la question des nationalisations... Nelson Mandela est, en effet, revenu de Davos où il était intervenu dans le cadre du Forum économique mondial, au début du mois de février, avec la conviction que l'ANC devait faire preuve de responsabilité à l'égard des investisseurs étrangers dont l'économie sud-africaine a tant besoin.
Il est aussi significatif que le pasteur Allan Bocasak, tribun très populaire et représentant métis de l'ANC au Cap, se présente lui-même comme un social-démocrate. Avec un pragmatisme évident, il précise que son mouvement "ne cherche

▼ *Le grand espoir de De Klerk : un effet d'entraînement pour "sauver l'Afrique".*



fait à être considéré comme un pays non nucléaire, l'Ukraine et la Bélarus sont claires sur ce point.

TRAFIC D'ARMES...

Troisième facteur d'angoisse : les armes nucléaires tactiques (de plus courte portée), qui étaient réparties pratiquement entre les quinze républiques, puisque chaque division soviétique en était dotée. Avec, pour toile de fond, le déchaînement des antagonismes nationaux, est apparue la perspective d'une guerre civile nucléaire. Le secrétaire d'Etat américain, James Baker, a évoqué l'éventualité de se retrouver dans la même situation qu'en Yougoslavie, avec, en plus, des armes nucléaires. A aussi été évoqué le spectre d'une vente possible par les républiques musulmanes d'armes nucléaires à l'Iran, oubliant au passage que ces républiques sont principalement turcophones. On pensait que le sommet d'Alma-Ata, en décembre 1991, avait permis de régler cette question des armes nucléaires tactiques par leur rapatriement en Russie. Or, l'Ukraine a annoncé qu'elle les conservait, car elle n'avait reçu aucune garantie sur leur destruction effective. Le sommet des chefs d'Etat de la CEI, le 20 mars, à Kiev, n'a pas permis de surmonter ce différend, pour l'instant.
Ainsi, dans l'état de délabrement de l'appareil politico-militaire de l'ex-URSS, les possibilités de détournement de trafic ne sont pas à négliger. Il y a peu à craindre des Etats de l'ex-URSS. S'ils sont prêts à continuer à vendre des armes conventionnelles, qu'ils ont

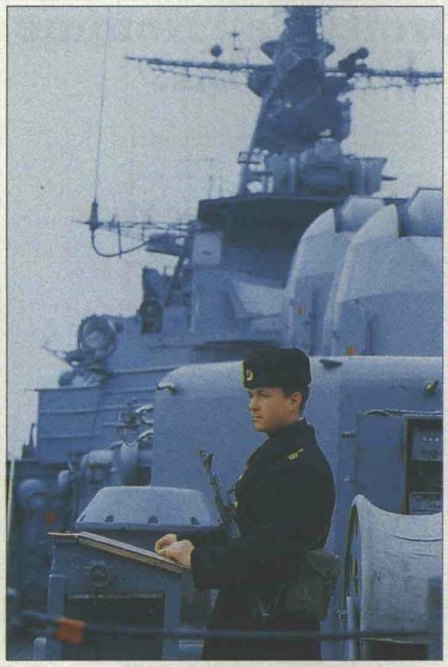

en surnombre, pour se procurer des devises, ils sont plus prudents sur le plan nucléaire.
La Libye, l'Iran, l'Irak, la Corée du Nord, l'Inde, le Pakistan pourraient envoyer des intermédiaires pour avancer leurs propres programmes nucléaires. Des reportages comme celui montré dans la "Marche du siècle", de FR3, montrent des transactions portant sur des matières fissibles. Il est bien évidemment difficile de faire la part de la vérité dans cela, le goût du sensationnel étant peu compatible avec les exigences de la vérité. Ce n'est pas parce que bien des gogos ont cru acheter la tour Eiffel qu'elle a jamais été à vendre. La possibilité de vendre une bombe "clefs en main" à un Etat proliférateur est nulle. Ce qui est possible, c'est qu'il puisse accélérer son programme nucléaire par l'acquisition de matière fissible.

... OU DE CERVEAUX

Mais l'hypothèse la plus grave et la plus crédible est la fuite des cerveaux. L'URSS possède 100.000 techniciens nucléaires. On estime à 2 ou 3.000 le nombre de ceux qui ont des connaissances approfondies des mécanismes de l'arme nucléaire. Autrefois chouchous du régime, la plupart d'entre eux sont aujourd'hui au chômage technique. Les plus patriotes d'entre eux ont tout de même une famille à nourrir et pourraient être tentés par des salaires, sans commune mesure avec ce qu'ils perçoivent actuellement, qui leur seraient proposés par des Etats proliférateurs. C'est pour éviter cela qu'Américains, Européens et Japonais ont financé à Moscou la fondation d'un centre international pour la science et la technologie pour employer sur place une partie de ces savants.

Pascal Boniface

pas un modèle politique ou économique en Europe, mais simplement à en construire un ici, en Afrique du Sud...".

L'OUVERTURE SUR LE MONDE

L'Afrique australe bouge... Elle représente un marché intérieur important : onze pays, 110 millions d'habitants. Elle peut devenir non seulement une réalité politique et économique, mais aussi le pôle de développement du continent africain.
C'est sans doute la raison pour laquelle l'inamovible ministre sud-africain des Affaires étrangères, Pik Botha, nourrit le "grand espoir" de réussir à présenter à l'Europe un projet de développement régional qui pourrait, à terme, par son effet d'entraînement, "sauver l'Afrique". Dans son esprit, l'Afrique du Sud pourrait ainsi devenir la "locomotive" de la croissance sur le continent. Et ce d'autant plus que l'apartheid a vécu. La CEE a d'ailleurs envisagé, le 20 mars, la levée des dernières sanctions contre Pretoria. Décision le 1er avril à Lisbonne.

Patrick Bloche

BREF... EN BREF... EN

■ Transformer la CSCE en une institution capable d'assurer la prévention des conflits et la gestion des crises sur le continent européen : tel était le but de la réunion du 24 mars à Helsinki, des ministres des affaires étrangères.
Souci immédiat : le conflit du Nagorny-Karabakh. Bernard Kouchner devait rendre compte de sa mission qui lui a permis d'ouvrir un couloir humanitaire.
Une conférence internationale devrait être prochainement organisée à Minsk.

■ **Malgré le cessez-le-feu en vigueur depuis le 20 mars, Azéris et Arméniens du Nagorny-Karabakh ont poursuivi leurs affrontements et la destruction de villages, au nom d'une haine séculaire et d'une guerre "sacrée" qui semblent justifier, de part et d'autre, toutes les horreurs.**

■ Les élections législatives en Albanie ont donné une très large victoire au Parti démocratique albanais.
Pour son président, Sali Berisha, "l'Albanie a dit adieu au communisme".
Il envisage de former un gouvernement de coalition avec les républicains et les sociaux-démocrates.

■ **Les représentants de 25 pays de l'Alliance Atlantique et de l'ancien pacte de Varsovie ont signé, le 24 mars, à Helsinki, le traité "Ciel ouvert", qui ouvre l'espace aérien, de Vancouver à Vladivostok, à des vols d'observation des activités militaires.**

■ Les électeurs du Tatarstan se sont prononcés, à plus de 60%, pour la création d'un Etat souverain.

■ **Dans le cadre d'une décision commune des Douze, la France a reconnu la Géorgie.**

■ La CEE envoie une mission de hauts fonctionnaires, dirigée par le Portugais Leonardo Matias, dans les pays concernés par le processus de paix au Proche-Orient.

■ **En Argentine, la police fédérale a arrêté cinq personnes après l'attentat de l'ambassade d'Israël à Buenos Aires, dernier bilan : 28 morts et 235 blessés.**

■ En Thaïlande, les deux principaux partis politiques promilitaires arrivent en tête à l'issue des élections législatives, sans obtenir toutefois la majorité absolue. La junte au pouvoir depuis un an le conservera cependant.

■ **Au Gabon, les affrontements entre les forces de l'ordre et des enseignants grévistes, qui tentaient d'organiser une marche pacifique dans les rues de Libreville, ont fait un mort (une institutrice) et deux blessés.**

■ La célébration du nouvel an kurde a été marquée, les 21 et 22 mars, dans le Sud-Est anatolien à majorité kurde, par des affrontements entre forces de l'ordre et séparatistes kurdes (93 morts).
Le gouvernement de Suleyman Demirel, qui n'a pas tenu ses promesses faites aux Kurdes, lors de son arrivée au pouvoir, semble ébranlé par une situation qui se détériore chaque jour davantage.

La Ligue des Droits de l'Homme a publié chez E.D.I.

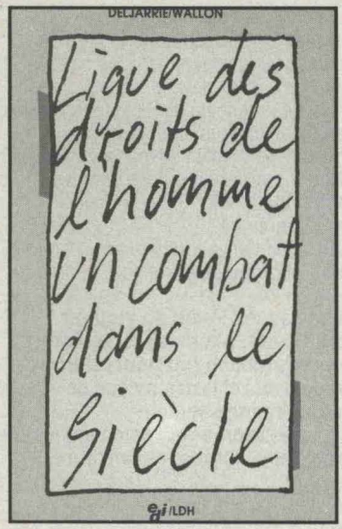

Ligue des Droits de l'Homme un combat dans le siècle
75 F

Livre blanc sur les Droits de l'Homme au Maroc
78 F

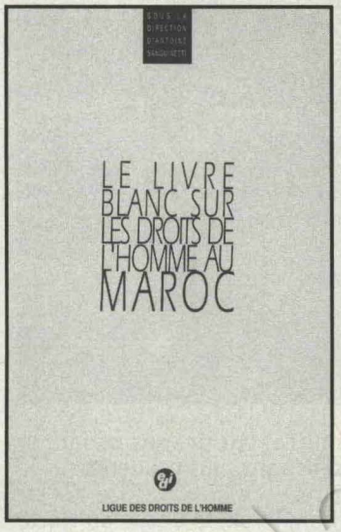



Vigilance, vieilles traditions extrémistes et droites nouvelles
80 F

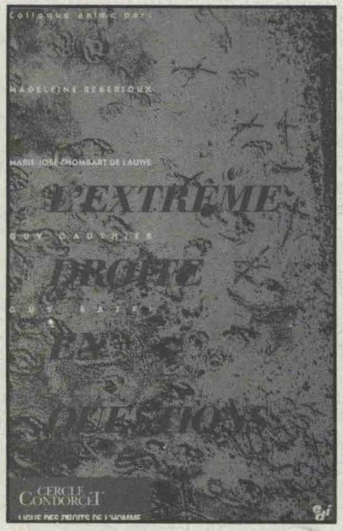

L'extrême droite en questions
95 F

La liberté de l'information en France
Coédition EDI/Les Editions Ouvrières
70 F



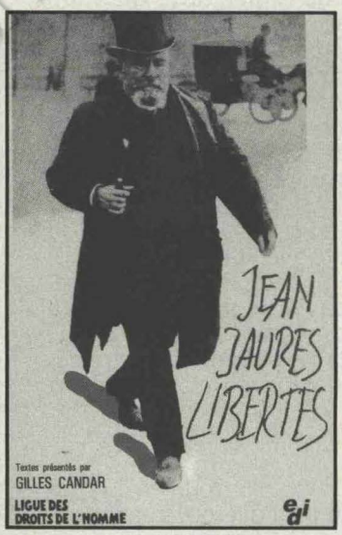

Jean Jaurès Libertés
80 F



Enquêtes sur Ouvéa
80 F

Catalogue sur demande :
EDI, 29 rue Descartes, 75005 PARIS

Diffusion :
Les Editions Ouvrières,
12 avenue Sœur-Rosalie, 75013 PARIS

Ligue des Droits de l'Homme,
27 rue Jean Dolent, 75014 PARIS

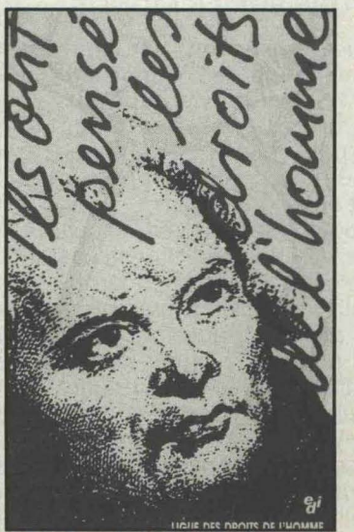

Ils ont pensé les Droits de l'Homme
80 F

Collection Fondation La Contemporaine

Jean-Arthur Clotaire, baron de Petdechèvre,
à son épouse restée sur ses terres

Lettre à

...

Ma douce,

Voici copie du libelle qui court les salons de Paris. C'est une plaisanterie sur un conte d'un de nos auteurs anciens.

Comment certains conseillers du maire, par conseil précipité, le mirent au dernier péril.

"Monsieur le Maire, dit le vicomte Jupon de la Chapelle, aujourd'hui, nous vous rendons le plus heureux chef qui oncques fut depuis la mort de Charles le Grand.

• Par quel moyen, demanda le Maire ?

• Vous laisserez à la mairie le capitaine Tibère, en garnison avec petite bande de gens pour garder la place. L'armée de l'opposition partirez en deux. L'une ira ruer sur l'Ex et ses gens réfugiés en leur forteresse d'Auvergne. Par icelle seront de prime abordée facilement déconfits. L'autre tirera par cantonales, partielles et législatives vers Saintonge, Périgord et Landes. Sans résistance prendront villes, châteaux et forteresses des circonscriptions, conseils municipaux et régionaux. Puis dominerez toute la Provence, Alpes et Dauphiné jusqu'à Lyon. Le pauvre monsieur du Maire de cette ville meurt déjà de peur !

• Mais, dit le Maire, que fait l'autre part de notre armée ?

• Ils ne chôment pas, dit le chevalier Jacques du Petit-Bouton. Ils vous ont pris Bretagne, Normandie, Flandres. Ils sont allés jusqu'au Rhin puis redescendus à Lyon, auquel lieu ils ont trouvé vos garnisons retournant des conquêtes du Sud.



• En route et le plus tôt, car enfin je veux être surtout président de la République.

• Vous donnerez terres et biens conquis à ceux qui vous auront servi honnêtement, dit l'Abbé de Fréjus.

• La raison le veut, dit le Maire. A vous, l'Abbé, je donne le château de Matignon qui tant vous agrée. A vous, monsieur de Pascali, je donne Luxembourg. Le vieux président n'y règnera plus très longtemps. A vous, monsieur le chevalier du Petit-Bouton, j'offre la place Vendôme dont tant avez rêvé. A vous enfin, monsieur le vicomte Jupon de la Chapelle, je donne la province d'Ile-de-France et le poste de fermier général."

Là présent était un vieux gentilhomme éprouvé en divers hasards et vrai routier de politique, lequel oyant ces propos, dit : "J'ai grand peur que toute cette entreprise soit semblable à la farce du pot au lait, duquel une laitière se faisait riche par rêverie ; puis, le pot cassé, n'eut de quoi dîner. Quelle sera la fin de tant de travaux et traverses ?

• Ce sera, dit le Maire, que je serai président."

Dont dit le vieux gentilhomme : "Et, si par cas, jamais n'en retournez, de quel royaume serez-vous président ?

• Baste ! s'écria le Maire. Sus ! Qu'on dépêche tout et qui m'aime, si me suive."

Voilà, ma douce, comment rêvent ceux qui prétendent nous diriger. Il me tarde partir en province près de vous comme le fait cette lettre.

VIRGIL TANASE

Réhabilitation du politique ?

Plusieurs auteurs très différents par leurs idées, par leurs écritures, sont au moins d'accord sur une chose : il ne faut pas abandonner l'Etat, la République ; il ne faut surtout pas baisser les bras devant "la société civile" qui, sous couvert de réalisme, de rationalisme scientifique, de faire jouer les lois objectives du marché, fait place à la violence du monde naturel. José Frèches et Denis Jeambar, auteurs d'un pamphlet doublé d'un vrai programme politique, *"Le Poisson pourrit par la tête" (1)*, résument : "La Révolution de 1789 nous avait enseigné ce précepte que l'on croyait indestructible : pas de liberté pour les ennemis de la liberté. Celle de 1968 proclame : il est interdit d'interdire... Longtemps conçue comme un progrès, cette séduisante devise débouche en fait sur l'injustice et sur une loi de la jungle qui laisse toujours triompher le plus violent."

José Frèches et Denis Jeambar écrivent sous le coup d'une espèce de colère qui devrait donner à leur livre du punch. Cela leur inspire un certain nombre de formules fortes, sans toujours permettre à la raison de mesurer le propos, au moins de lui épargner d'être contradictoire. Il est vrai que, apparemment, de nos jours, "la gestion a pris le pas sur l'action" et que "si la France est gouvernée aujourd'hui par la technocratie, c'est parce que les politiques lui ont abandonné les rênes du futur" ; dire que "l'Etat doit s'arrêter là où commence le marché, c'est moins évident et, dans cette logique, on risque de se retrouver en pleine jungle. Les critiques de la dégradation, ces trente dernières années, de la justice et de l'enseignement, sont difficilement contestables ; le programme que les deux auteurs proposent dans la deuxième partie de leur ouvrage est très théorique et vaguement naïf.

La société ne peut être régulée dans l'intérêt de tous que par l'action volontaire et consciente du politique.

Yves Michalon, plutôt poète, nous propose une sorte de journal sentimental des années 80 : *"Boulevard de l'Absolu" (2)*. Ici aussi, les formules bien tournées ont, parfois, le pas sur l'analyse. Il est difficile de faire à la fois l'éloge de cette "France souveraine que j'aime, faite de vingt siècles d'ambitions, de sacrifices, de gloires et de misères" et d'écrire "chaque jour, l'individu abandonne une part un peu plus grande de sa volonté à l'Etat, renonce un peu plus à sa dignité..." Observateur anarchiste et commentateur exalté, Yves Michalon propose, pour nous sortir du vide, de la langueur et de la désespérance, un programme dont les modalités d'application pratique restent très difficiles à imaginer : "Osez, criez, refusez".

C'est pourquoi je préfère un livre plus technique mais certainement plus équilibré, plus réfléchi, celui de Claude Nicolet : *"La République en France, état des lieux" (3)*. Ici, l'histoire intervient pour donner les clefs du présent et l'analyse des mouvements lourds de la société française met sous un éclairage intéressant les événements présents. Pour Claude Nicolet, la République française a une spécificité indiscutable, "la conviction affichée que la République est une forme d'organisation politique qui, non seulement favorise la science et l'éducation, mais qui, en grande partie, dépend d'elles." Pour la bonne raison que cette République s'appuie sur un civisme et une morale découlant de la capacité de chacun de porter un jugement averti sur l'intérêt collectif. Et l'on revient ainsi au problème qui relie ces trois textes : l'Etat et la politique. Une fois de plus, l'auteur s'insurge contre l'idée d'un laisser-aller : "La société, écrit Claude Nicolet, ne peut être régulée dans l'intérêt de tous que par l'action volontaire et consciente du politique."

Ce qui revient à dire que les sociétés ont besoin de gens qui puissent imaginer l'avenir de la collectivité. Que cela s'appelle "idéologie" et qu'aujourd'hui ce terme fasse peur, tant pis. Il n'en reste pas moins qu'à défaut d'un tel projet, l'homme politique devient un gestionnaire et la société un simple marché où les hommes eux-mêmes ne sont plus que les accompagnateurs de leurs produits.



▲ *L'homme politique, gestionnaire de la société ?... Un conseil des ministres.*

(1) Seuil, 215 p., 99 F.
(2) Albin Michel, 121 p., 85 F.
(3) Seuil, 216 p., 110 F.

la Comédie-Française au Vieux-Colombier

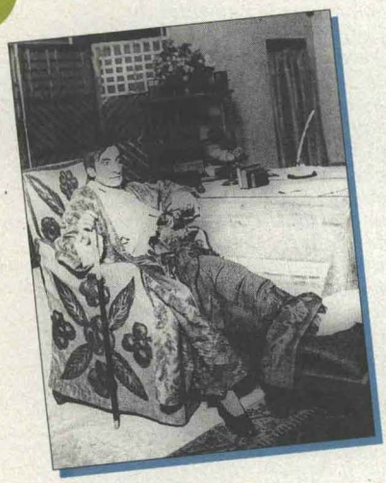

Ce sera un beau mariage, en mars 1993, que celui de deux de nos théâtres les plus prestigieux. Le Théâtre Français -trois siècles de gloire- disposera à nouveau d'une deuxième salle : le théâtre du Vieux-Colombier où Jacques Copeau, dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre Mondiale, a défini une éthique du théâtre et donné un élan à toute la création théâtrale française ultérieure.
Cette salle, hantée de tant de silhouettes, Dullin, Jouvet, Baty, Pitoëff, à mi-distance de Montparnasse et Saint-Germain-des-Prés, est en travaux de réfection depuis plusieurs mois. Elle offrira 350 places à de nouvelles équipes de production, aux pièces d'auteurs vivants, à de jeunes metteurs en scène. "La salle Richelieu, pour Jacques Lassalle, administrateur de la Comédie-Française, c'est le temple ; le Vieux-Colombier aura un rôle complémentaire, ce sera la découverte."
Le Vieux-Colombier ouvrira en mars 1993 avec deux pièces de Nathalie Sarraute, "Elle est là" et "Le Silence", mises en scène par Jacques Lassalle. La salle Richelieu (qui joue onze mois par an, jusqu'à dix fois par semaine, quatre spectacles en alternance) présentera, la saison prochaine, cinq créations, "Antigone", de Sophocle, par Tomar Krejca ; "La Serva amorosa", de Goldoni, par Jacques Lassalle ; "Le Faiseur", de Balzac, par Jean-Paul Roussillon ; "Le Prix Martin", de Labiche et Augier, par Juri Menzel, et "L'Impromptu de Versailles", de Molière, par Jean-Luc Bouttié.

J.G.



De haut en bas : Jacques Copeau dans "Le Carrosse du Saint-Sacrement", de Prosper Mérimée ; le théâtre du Vieux-Colombier vers 1930.

CINEMA

"Border Line"

Qui est normal ? Qui est anormal ? Border line, en psychiatrie, définit un état limite entre normalité et pathologique. C'est bien le cas d'Hélène (Danièle Dubroux) qui, après sa rencontre avec Julien, le fils d'un homme qu'elle a aimé jadis, devient sa maîtresse. Par petites touches, par petits décalages, elle dérive vers une "inquiétante étrangeté". Vers un délire de filiation, avec transgression de l'inceste. Peu à peu, elle se met à désirer être la mère de Julien. Restauratrice de tableaux, elle a aussi une sorte de monomanie de la restauration. Elle veut donc restaurer son amant, lui apprendre l'orthographe, les dates... Elle le regarde comme un véritable tableau et le photographie sous toutes les coutures.
Pas le temps de s'ennuyer, car, même si l'on n'est pas assez féru pour saisir toutes les allusions à la psychanalyse freudienne, le caractère "border line" du personnage entraîne des rebondissements multiples et inattendus. Le mari patient (André Dussolier) et l'adolescent qui se cherche (David Léotard) sont bien dans leur rôle. L'originalité, c'est que ce délire, ces obsessions, sont observés par une femme, du point de vue d'une femme. D'habitude, c'est l'homme qui est obligé de croire la femme au sujet de sa paternité. Ici, c'est la femme qui se pose la question. Autre originalité, Danièle Dubroux, ancienne critique des "Cahiers du cinéma", qui a fait la mise en scène, joue elle-même le rôle principal. D'où une interaction auteur-acteur-personnage. Trois regards confondus, mais un film à la première personne du singulier.

C.P.



Danièle Dubroux et David Léotard.



TV

MASQUE

Doigts écartés, armes à l'annulaire, les mains très mobiles de P. de Villiers évoquent la gestuelle de l'ecclésiastique ou de l'illusionniste.
Ce Vendéen, aristocrate, père de famille nombreuse, est "élu du peuple", glisse-t-il, comme s'il s'agissait d'un bon tour joué à la République. Invité, ainsi qu'Harlem Désir, à s'interroger sur l'avenir de l'identité de la France ("Point sur la table", TF1) ce Français par son sang, bleu comme le lys, s'est abrité derrière un rempart d'hommes illustres, tels Hugo, Ferry, Péguy, ou de Lattre pour parer ses valeurs d'un style démocratique.
Il ne put taire cependant son admiration pour Cathelineau, chef de l'insurrection vendéenne. Par un grand écart périlleux, il coiffe Jeanne d'Arc du bonnet phrygien, histoire de la rendre moins typée. Pour cet ancien sous-préfet démissionnaire en mai 1981, qui camoufle son refus du verdict des urnes sous le masque du loyalisme, la France souffre depuis dix ans d'une crise de civilisation : enseignement en lambeaux, démographie en panne, valeurs malmenées par "la dictature insidieuse des contre-modèles et des conduites paradoxales."
Il est des manières d'exclure au nom de la charité et de l'hospitalité aussi condamnables que la bave lepeniste, et peut-être plus crapuleuses, car sournoises. Ce que de Villiers ne supporte pas, c'est que des enfants, nés en France de parents étrangers, puissent devenir naturellement, simplement, légalement français. Et, pour suggérer le danger de cette citoyenneté-là, d'évoquer ces jeunes qui participent actuellement à la "normalisation" de l'Algérie, soupçon visqueux d'ambivalence identitaire.
Le témoin du héraut de la France éternelle est un Sénégalais qui, n'ayant aucune envie de rester dans ce pays, peut stigmatiser les défenseurs du droit de vote aux étrangers, lors des élections locales. La présence sur le plateau de cet élève docile permet à son mentor de s'en tenir à un non-discours très éloquent.
On retrouve cet art consommé du contrepoint lorsque le politicien rêve d'une très grande Europe improbable pour mieux se démarquer de l'actuelle Communauté des douze.
Face à ce champion masqué, Harlem Désir n'a eu qu'un objectif, démontrer que les peurs et les fantasmes à l'égard des migrants sont entretenus par ceux qui souhaitent que la France mosaïque se fissure pour installer un nouvel Ancien Régime.

F.L.

chapeau bas à Epinay-sur-Seine



◀ *Henri VI.*

"Je pense que nous retournons dans cette confusion qui est la confusion orginelle, qui apparaît comme un état de nature. Je crois que ce qui nous reste, vous pardonnerez ce mot qui appartient à un autre vocabulaire, c'est la prophétie. La prophétie, je l'entends au sens des prophéties d'Israël dans l'Ancien Testament : l'imprécation, le sarcasme, l'analyse impitoyable et, en effet, la prévision de l'avenir. Je crois que nous sommes obligés violemment à l'accomplissement de cette fonction."

(Antoine Vitez, 3/3/1990)

Depuis six ans, les "Regards contemporains" présentent dans cette ville de la banlieue nord de Paris des rencontres théâtrales de haut niveau qui rencontrent un vif intérêt.

Ces "Regards" sont organisés autour d'ateliers de rencontre entre amateurs et professionnels du théâtre qui ont été créés et sont animés par l'équipe de Nadine Varoutsikos. Ils ont atteint plusieurs objectifs.

• Aux ateliers hebdomadaires viennent 240 participants assidus. Bon nombre d'entre eux méconnaissaient le théâtre, certains n'y étaient jamais allés. "Pour moi, jeune de cité, dit Hamida, 24 ans, faire du théâtre, c'est ce qui a le plus changé mes habitudes. On se rencontre, on se sent exister. Il y a une attention des uns pour les autres qui est belle et on a envie de faire partie de cela."

• A l'école, au collège, au lycée, 1.000 jeunes se familiarisent avec le théâtre, le travaillent et l'aiment.

• A la Maison du théâtre et de la danse des Presles, toute une catégorie de public éloignée du théâtre a pu entendre les paroles de Shakespeare, Vitez, Tchékhov, Genet.

Pour tous, l'art est, devient et signifie avant tout citoyenneté, une certaine façon d'agir dans son temps, d'habiter la cité, d'être politique.

D'une manière plus générale, la Maison du théâtre et de la danse s'inscrit dans la politique artistique d'ensemble, ambitieuse, d'Epinay-sur-Seine. Sa caractéristique : ne pas créer des équipements centraux, polyvalents, mais animer et valoriser les différents quartiers de la ville au travers d'équipements thématiques. La Maison de la musique se situe à Orgemont, la Maison du théâtre aux Presles -site classé DSQ (développement social des quartiers), et une Maison de l'image est prévue dans le centre ville.

Ce sont l'art et la pratique considérés comme les outils de son appropriation par les habitants de la ville.

Au programme, trois spectacles : "Henri VI", de Shakespeare, jusqu'au 28 ; "Les 7 contre Thèbes", d'Eschyle, les 10 et 11 avril ; "Au château des cœurs", de Flaubert, les 24 et 25 avril, des lectures et plusieurs stages et travaux d'ateliers.

J.G.

Maison du théâtre et de la danse, Maison des Presles, 75/81, avenue de la Marne, 93800 Epinay/Seine.
☎ 48.27.10.12

Pavarotti à la Bastille



Deux rôles conviennent particulièrement bien à Luciano Pavarotti : Rodolphe et Riccardo. Rodolphe, dans "La Bohème", personnifie l'entrain, la jeunesse, l'amour absolu. Riccardo, dans "Un bal masqué", est un personnage cordial, insouciant, anticonformiste. Le ténor italien chante et joue les deux rôles avec la même spontanéité, le même naturel : une manière d'abandon.

En fait, c'est là que se trouve l'explication du phénomène Pavarotti. Certains s'offusquent de l'engouement qu'il provoque. L'autre jour, tout le quartier de la Bastille a été privé de téléphone parce que c'était le premier jour de la location pour "Un bal masqué" qu'il vient chanter pour cinq représentations à Paris. De même, des centaines de gens ont fait la queue une nuit entière pour obtenir d'improbables strapontins à l'Opéra-Bastille où Pavarotti n'a encore jamais chanté...

S'il y a Pavarotti et les autres, comme il y eut Callas, c'est parce que le public ne se trompe pas et parce que Pavarotti ne trompe pas le public. Il possède une voix de ténor "di grazia", celle du ténor idéal par rapport au ténor "di forza". Cette voix ne permet à Pavarotti de chanter qu'une vingtaine de rôles, il ne chante, donc, qu'une vingtaine de rôles. Une voix n'est pas un passe-partout. La plupart des autres ténors devraient s'en souvenir, qui passent de Mozart à Wagner, écrasent le premier et s'époumonnent dans l'autre, un soir à New-York, le lendemain à Londres. Pavarotti ne triche pas. Mais il conserve sa voix, intacte, clarté, souplesse et aigus. Il s'en sert même depuis plus de trente ans et n'est sans doute pas près de s'arrêter. Le talent et la probité, que croit-on que le public cherche d'autre ?

J.G.

"Un bal masqué". Dir. M.-W. Chung, 31/3, 3, 6, 9 et 14/4 avec L. Pavarotti ; 16, 22 et 25/4 avec D. O'Neill.
☎ 44.73.13.00. De 50 à 560 F.

... EN BREF...

■ Au festival d'Aix (13/31 juillet) : "Don Giovanni", dir. A. Jordan avec Andreas Schmidt, "Le Songe d'une nuit d'été" (Britten), avec James Bowman, "The Rake's progress" (Stravinsky), avec Dawn Upshaw, Tatiana Troyanos et Samuel Ramey, dir. Kent Nagano, ms Alfredo Arias.

■ **Le Ballet national de Nancy, en Espagne (6 → 12 mai), dansera à l'Expo 92 de Séville les 6 et 7, dates de la visite de F. Mitterrand.**

■ Festival d'Avignon (10/7 → 3/8). Coup de chapeau à l'Espagne avec, notamment, "Le Chevalier d'Olmedo", de Lope de Vega, et à l'Amérique latine (onze spectacles de musique et théâtre traditionnels).

■ **70 journalistes tués en 1991 dans 17 pays, pour plus de la moitié photographes ou cameramen. 21 ont trouvé la mort en Yougoslavie, 10 en Colombie.**

■ Vendues en trois heures, les 70.000 places du concert à la mémoire de Freddie Mercury. Le bénéfice de ce concert, avec David Bowie, Elton John, Annie Lennox, Montserrat Caballé, U2, Paul Young, Roger Daltrey et les trois derniers membres du groupe Queen ira à la lutte contre le sida (Wembley, 20 avril).

■ REVUE DES REVUES ■

"Hérodote" *(n° 63, 85 F). Sur le thème Balkans et balkanisation, Yves Lacoste et les meilleurs spécialistes.*

"Revue française de sciences politiques" *(fév. 1992, 105 F). Une excellente analyse d'Annie Kriegel par Maurice Agulhon.*

"M" *(n° 51, 40 F). Une analyse subtile sur la décomposition et la recomposition des droites.*

"Cahier de l'OURS" *(n° 203, 40 F). Un pertinent texte de Denis Lefebvre sur Marcel Sembat.*

"Politiques" *(n° 1, 100 F). Nouvelle revue animée par Dominique Chagnollaud avec un dossier sur l'Etat.*

"La NRF" *(n° 470, 56 F). D'intéressantes pages sur la littérature italienne.*

"Etudes" *(mars 1992, 50 F). Claude Sales scrute subtilement l'information dans la tourmente.*

P.Y.

post-scriptum



JEAN VAUTRIN
"Courage, chacun"



Ce livre vient d'arriver chez votre libraire, achetez-le vite avant votre voisin. Et partez avec pour un sacré voyage en neuf étapes. Ça va cogner, sentir et youyouter à tout va. Inutile de tordre le nez : les portraits et les situations sont haute fidélité. Comme le dit Vautrin, si le sexe tient une si grande place dans ce livre, ce n'est pas plus que d'ordinaire dans nos corps.
Dès la première de ces neuf nouvelles, madame Artica, celle qui "pensait à ses ongles, aux ailes de son nez et à ses poitrines", donne le ton, avec Vladimir, un morvaillon de grand chemin. Dans la maison aux volets verts sur les bords de l'Escaut, ils ont commencé par faire l'amour 94 heures durant. On passera les détails, bien que toute la saveur s'y trouve. La vérité et que l'amour est la seule chose qui vaille, assure le narrateur, qui attend l'éruption du siècle 21.
Julliard, 184 p., 100 F.

MARIO VARGAS LLOSA
"La Vérité par le mensonge"



Grand écrivain de notre temps, Vargas Llosa s'interroge sur la fonction du roman. Le roman ment, nécessairement : il ne photographie pas. "Dire la vérité", pour un roman signifie faire vivre au lecteur une illusion. "Mentir" serait se montrer incapable de cette superchérie. Le romancier nous métamorphose : "Le réduit asphyxiant qu'est notre vie réelle s'ouvre. Nous voilà devenus autres, vivant par procuration des expériences que la fiction fait nôtres." C'est une amoralité et surtout une sédition : les Inquisiteurs l'avaient bien vu. Ce mensonge est une liberté, un droit que nous devons défendre.
Vargas Llosa applique cette réflexion à vingt-cinq des grands romanciers du XXe siècle : T. Mann, Joyce, Kawabata, Steinbeck, Camus, etc. Grand texte.
Gallimard, 274 p., 125 F.

PIERRE BIRNBAUM
"Les Fous de la République"

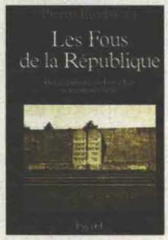

Le fou du roi était ridicule. Mais il avait la totale confiance du souverain. Il devint son agent et perdit, à la fin, ses traits de bouffon. L'extravagance en moins, il en va de même, pour Pierre Birnbaum, des Juifs d'Etat et de la République.
Les Juifs d'Etat sont ces hauts fonctionnaires parvenus du sommet du pouvoir politico-administratif (préfets, généraux, hauts magistrats, parlementaires, ministres). De Gambetta au régime de Vichy, on en recense 171, qui se sont dévoués à leur fonction et identifiés à la République. Une histoire emblématique.
Fayard, 518 p., 180 F.

JORDI BONELLS
"Catalogne-Barcelone"

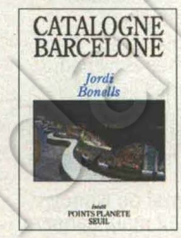

Si les Jeux olympiques d'été ont autant de succès que ceux d'Albertville, la planète va, pendant trois semaines, prendre Barcelone comme unique point de mire. Plusieurs millions de spectateurs y sont attendus, dont quelques centaines de milliers venus de France, le plus proche voisin.
Pour le coup, nous cesserons de considérer la Catalogne comme un lieu de passage obligé vers les mirages andalous, la Castille et Tolède. Ce petit livre est un mode d'emploi de cette région, jalouse, et de cette ville, si fière. Hier et aujourd'hui. Par un Catalan pur sang.
Seuil, 258 p., 49 F.

W.-A. MOZART
Corrrespondance, t. 5 (1786-1791)

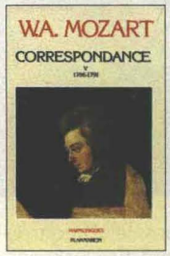

Dernier volume de cette correspondance, inédite en français. Mozart se trouve dans la pleine maturité de son art. Il va mourir bientôt, à trente-six ans.
A sa femme bien souvent absente, Wolfgang écrit sans cesse. Lettres nerveuses, saccadées, denses, arrachées au temps. C'est la rafale de la fin "Les Noces de Figaro", "Don Giovanni", "La Clémence de Titus", "la Flûte enchantée", concertos, symphonies, sonates, quatuors, le "Requiem". A chaque lettre : amour, argent. Et fébrilité.
Flammarion, 418 p., 185 F.



Opéra baroque



Pour retrouver quelques-uns de ces opéras des XVIIe et XVIIIe siècles anglais, français et italiens, voici de très larges extraits des œuvres de Purcell ("Didon et Enée", "King Arthur", "Fairy Queen"), Charpentier ("Le Malade imaginaire", "David et Jonathan", "Médée"), Lully ("Atys"), Rameau ("Les Indes galantes"), Monteverdi ("Le Couronnement de Poppée"), Cavalli ("Xerse", "Giasone"). Les interprétations ont été saluées comme les meilleures avec René Jacobs, Alfred Deller, Nicolas Mc Gegan, William Christie. Une anthologie qui mérite son nom.
Harm.Mundi, 3 CD, 290605/7, 182' 34", 250 F.

MOZART
"Sonates pour piano"



Les sonates de Mozart jouées par Lili Krans ont marqué l'interprétation mozartienne. La grande pianiste hongroise, précisément dans ces sonates, a été la première à débarrasser Mozart de toute l'afféterie, de tout le côté rubans poudrés dont il était affublé.
On retrouvera ici, report de l'enregistrement de 1968, le naturel -tragique ou enjoué- et la pureté dans les dix-huit sonates, données avec les fantaisies 397 et 475 et le rondo 485.
Sony classical, 4 CD, 47222, 5h 20' 03", 250 F.

MICHEL CUSSON
"Michel Cusson and the Wild unit"



Après une tournée marathon en 90/91 du groupe jazz-rock Uzeb, le guitariste québecois Michel Cusson avait sans doute besoin de cet album récréatif. D'où un opus solo de Cusson qui, pour la circonstance, s'acoquine avec un sauvage octet.
Virtuose, inspiré, il intègre à ses compositions la richesse d'une section de cuivres et l'exotisme des percussions. "Sorry to lose you" est l'exemple de cette alchimie où, après une intro de djembès et d'une guitare lyrique, les sax, trompette, trombone s'en donnent à pleins poumons. Remarquable, aussi, le romantique "Djembé folk", dialogue entre une guitare et un sax alto sur fond de percussions.
JMS, 060702060, 60'19", env. 130 F.

STTELLLA
"Manneken pis not war/ Faisez la mouche pas la guêpe"



"Je suis le fils de l'homme invisible/Je n'ai jamais vu papa/Je suis le fils de la femme invisible je n'ai jamais vu maman : j'habite chez mes transparents." Sttellla nous avait prévenus, "l'Avenir est à ceux qui s'éléphanteau !"... Pour trouver les jeux de mots les plus ringards, à une époque, Jean-Luc et Mimi Fonck cousinaient avec le minimalisme techno-pop des VRP, tandis que "Faisez la mouche pas la guêpe" se pique plutôt d'une formation rock genre Raoul Petite.
Bobby Lapointe peut dormir sur ses deux z'orteils à Pézenas, ces z'hérauts du calembour perpétuent le genre grotesque. Sttellla, c'est pas de la petite bière : ouarf ! ouarf ! ouarf !...
Boucherie Production, 512009, 39' 38", 125 F.

Agenda

Jazz-variétés

BREST
A. Ceccarelli. Quartz, 31. ☎ 98.44.10.10
PARIS
• A. Illouz. New Morning, 31. ☎ 45.23.51.41
• Von Freeman/A. Jean-Marie, 27/28 ; Jenny Clark/Humair/Bergonzi. A la Villa, 31→4. ☎ 43.26.60.00
***J. Brown** : TOURCOING. 31. ☎ 20.33.38.07*
***Raoul Petite** : NANTERRE, 2.*
***J. Cocker et Tony Joe White** : DIJON, 29 ; PARIS (Bercy), 31 ; METZ, 1er /4.*
***Crosby, Stills & Nash** : PARIS (Gd. Rex), 30.*
***Tom Petty & The Heatbreakers** : PARIS (Zénith), 30.*
***Mint Juleps** : VALENCIENNES, 2.*

Classique

AVIGNON
T. Nikolaeva, piano (Chostakovitch). Opéra, 28/29. ☎ 90.82.23.44
LYON
• "Don Giovanni" (Mozart), dir. P. Eötvös. Th. du 8e, →4/4. ☎ 78.28.09.60
MONTPELLIER
"Le Retour d'Ulysse dans sa patrie" (Monteverdi), dir. R. Jacobs. Opéra-Comédie, →1/4. ☎ 67.66.00.12
NANTES
"L'Or du Rhin" (Wagner), dir. V. Reymond. Graslin, 31→4/4. ☎ 40.59.77.18
PARIS
• P. Fontanarosa, violon et A. El Bacha, piano. TCE, 29, 11h. ☎ 47.20.36.37
• C. Bartoli. Châtelet, 29, 18h. ☎ 40.28.28.40
• A. Kraus, ténor. TCE, 29, 20h30.
• "Un bal masqué" (Verdi), dir. Chung. Opéra-Bastille, 31→25/4. ☎ 44.73.13.00
POITIERS
Tallis Scholars, dir. P. Philipps. Th., 28, 20h45. ☎ 49.01.72.96
STRASBOURG
"Le Messie" (Haendel), dir. T. Pinnock. P. Musique, 3, 20h30. ☎ 88.32.43.10

Théâtre

MARSEILLE
"Mademoiselle Julie" (Strinberg). Lenche, 7→12/4. ☎ 91.91.52.22
PARIS
• "L'Etau" et "Je rêve (mais peut-être pas)" Pirandello. Odéon, 30→4. ☎ 43.25.70.32
• "Le Rôdeur" (Enzo Cormann). Déchargeurs, →19/4. ☎ 42.36.00.02
• "Le Journal d'une petite fille" (Hermine-Hugh-Hellmuth). Th. Poche, ☎ 45.48.92.97
STRASBOURG
"Les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé" (T. de Viau). Théâtre national, →14/4. ☎ 88.35.63.60

Cinéma

COGNAC
Film policier, 2→6/4. ☎ 42.67.71.40
ORTHEZ
Expression régionale et occitane, 1er→12/4. ☎ 59.92.87.91
PARIS
Musique classique filmée, 4→10/4. ☎ 40.20.51.41
VALENCIENNES
Films d'action et d'aventure, 1er→5/4. ☎ 27.29.55.40

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique)
avec Nicole André (théâtre)
Françoise Lorrain (télévision)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)
Pierre Ysmal (revues)

FRANÇOIS HINCKER

Spécialiste de la Révolution française, il fut membre du comité central du PCF, rédacteur en chef de "La Nouvelle Critique" et secrétaire politique de Roland Leroy. Il a adhéré au PS avec le Collectif des communistes unitaires d'Henri Fiszbin. Point de vue d'un historien sur les mutations en cours dans la classe ouvrière, l'entreprise et l'Université.

L'effondrement du communisme a-t-il des effets sur la pensée historique ?
Bien sûr, les historiens de l'ex-URSS ont du pain sur la planche. Mais la méthode et la problématique historique en général ne sont pas affectées. L'historiographie française, fille des "Annales", n'a jamais ignoré Marx, et continuera à ne pas l'ignorer. Mais, hier comme demain, un Marx parmi bien d'autres références théoriques. En tout état de cause, il n'y avait qu'un lointain rapport entre le communisme des pays de l'Est et Marx, philosophe de l'histoire.

L'idée de révolution et l'attachement de la gauche française au souvenir de la Révolution sortent-ils indemnes de cet effondrement ?
Evidemment non. Mais je remarque que les régimes communistes ont été renversés par des révolutions. En France, la République n'est pas qu'un régime (pas de roi) mais le produit d'un système de valeurs civiques et d'un mouvement dynamique, issus de la Révolution de 1789-1793. C'est une réalité historique que rien ne peut effacer. Cela dit, j'ai toujours trouvé, même quand j'étais communiste, qu'il était intellectuellement faux et politiquement dangereux de considérer qu'une société n'était pas vraiment progressiste si elle n'était pas née d'une révolution.

Liberté, égalité, fraternité : les idéaux de la Révolution sont-ils réalisés ?
La France est un des pays les plus libres du monde. Et, tout bien pesé, l'égalité y est bien plus réelle que dans la plupart. La liberté et l'égalité sont devenues si banales que les générations actuelles oublient qu'elles ont été conquises dans d'âpres luttes et grâce à la gauche, toute la gauche. Aujourd'hui c'est, sinon chacun, du moins chaque micro-groupe pour soi. Sus aux autres. Le corporatisme triomphe ; la notion d'intérêt général, la fraternité, en un mot, s'effondre.

Quelle importance attachez-vous à la citoyenneté dans l'entreprise ?
La classe ouvrière n'a pas disparu, mais elle n'occupe plus la place centrale dans un monde du travail salarié couvrant 80% de la population active, et divisé en trois tiers à peu près égaux, ouvriers, employés, cadres moyens et supérieurs. Ce monde du travail est motivé politiquement par des points de vue idéologiques certes, mais aussi par ses conditions économiques et sociales de travail et d'existence, pouvoir d'achat, qualité de vie à l'entreprise et hors de l'entreprise, légitimité des hiérarchies et des autorités qui lui sont imposées. La désaffection dont sont victimes le gouvernement et le Parti socialiste vient de ce que leurs discours et leurs actions abandonnent trop ce double terrain et exaltent outre mesure la "modernité". La population n'y sera acquise que si on lui démontre, dans les faits, que cette modernité lui apporte un plus dans le domaine de la liberté, de l'égalité, et des conditions matérielles et morales d'existence.
La citoyenneté dans l'entreprise doit permettre à la fois la modernisation de l'économie et le progrès social. Or, il y a quelque chose de gravement malade dans l'entreprise, quand on entend, et vous savez bien que ce n'est pas marginal, les salariés de tous niveaux avouer en privé que, pour eux, la liberté s'arrête à la porte de l'entreprise.

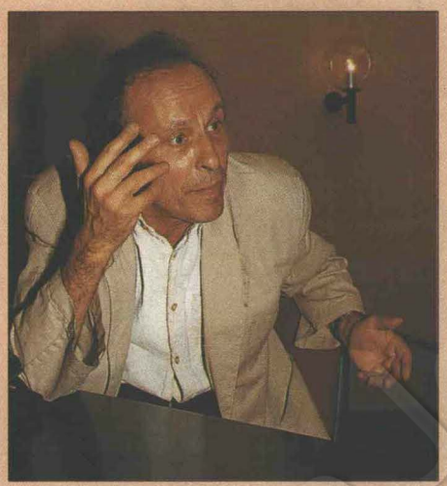

La liberté et l'égalité sont devenues si banales que les générations actuelles oublient qu'elles ont été conquises dans d'âpres luttes et grâce à la gauche, toute la gauche.

Comment peut évoluer le Parti socialiste dans les prochaines années ?
Ce que le PS peut devenir, je ne le sais pas, mais je sais ce qu'il doit devenir. Il doit redevenir clairement le parti de la gauche, c'est-à-dire le parti des trois valeurs républicaines et le parti du peuple. Etre un parti de gouvernement, c'est, bien entendu, avoir le souci de ne pas conduire une politique partisane qui déchire le tissu national, mais c'est, tout de même, faire une politique à l'écoute et au profit de ceux qui vous ont élu. Les ex-communistes ont gardé de leur expérience une sensibilité à l'égard des préoccupations populaires, une vision plus politique et moins technicienne de la politique. Il n'y a pas qu'eux. François Mitterrand aussi, par exemple.

Quel jugement portez-vous sur le PCF aujourd'hui ?
Il est incurable.

Et sur les pays de l'Est ?
J'aurais préféré que l'effondrement du communisme débouchât sur une deuxième Europe assez proche de la nôtre : libre, égale, fraternelle, laïque, politisée, à économie mixte et à social-démocratie puissante, exempte de nationalisme. Le champ de ruines laissé sur tous ces points par le communisme porte contre celui-ci le plus terrible des réquisitoires. A notre Europe d'être suffisamment attirante pour convaincre les peuples de l'Europe de l'Est.

Où en est l'Université ? Où va-t-elle ?
Au-delà de l'irritation du moment contre telle ou telle mauvaise réforme, mauvaise parce qu'elle veut mettre toutes les disciplines et tous les établissements dans le même moule, je trouve, quant à moi, que l'Université en général va bien. La décennie 1981-1991 fut pour elle excellente. On y travaille mieux, on y a mieux associé la tradition et la modernité. Quand on retrouve les étudiants quelques années après, dans leur immense majorité, ils la regardent avec gratitude. Quant aux entreprises, elles ne la dédaignent pas. Alors, de grâce, mes collègues, point de sinistrose ! Mais aussi, messieurs les conseillers du ministre, point de réformomanie : on ne casse pas quelque chose qui commence à fonctionner. Il faut donner du temps au temps, quand le temps va dans le bon sens.

Pourquoi êtes-vous devenu professeur ? Etes-vous un professeur heureux ?
Je voulais faire de l'histoire. Point d'autre voie que l'enseignement, ce qui, d'ailleurs était loin de rebuter le produit de l'école républicaine que j'étais. Je ne m'en repens pas. Je ne conçois pas la passion pour une science sans le désir de la communiquer.

Propos recueillis par C.P.

C'est décidé, je m'abonne ! maintenant ...

Vendredi

L'AUTRE REGARD SUR L'ACTUALITE

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal .....
Ville .....

❑ *Veuillez abonner de ma part ou*
❑ *Veuillez envoyer "Vendredi" gratuitement pendant 5 semaines*

▼ 1 ▼

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal .....
Ville .....

❑ *Veuillez abonner de ma part ou*
❑ *Veuillez envoyer "Vendredi" gratuitement pendant 5 semaines*

▼ 2 ▼

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal .....
Ville .....

❑ *Veuillez abonner de ma part ou*
❑ *Veuillez envoyer "Vendredi" gratuitement pendant 5 semaines*

▼ 3 ▼

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal .....
Ville .....

VOUS Y CROYEZ ?

DITES-LE NOUS !

SOUTENEZ-NOUS !

Abonnement 1 an : 260 F
DOM-TOM / CEE : 400 F
Autres pays : 600 F

A renvoyer à : "Vendredi"
service lecteurs,
10 rue de Solferino,
75333 Paris cedex 07
accompagné, éventuellement, du montant des abonnements offerts. Chèque à l'ordre de "Vendredi". Merci de penser à joindre votre bande adresse.

Abonnez-vous !
Abonnez vos amis!

Faites connaître "Vendredi" autour de vous ...

Collection Jean-Claude Gautrand